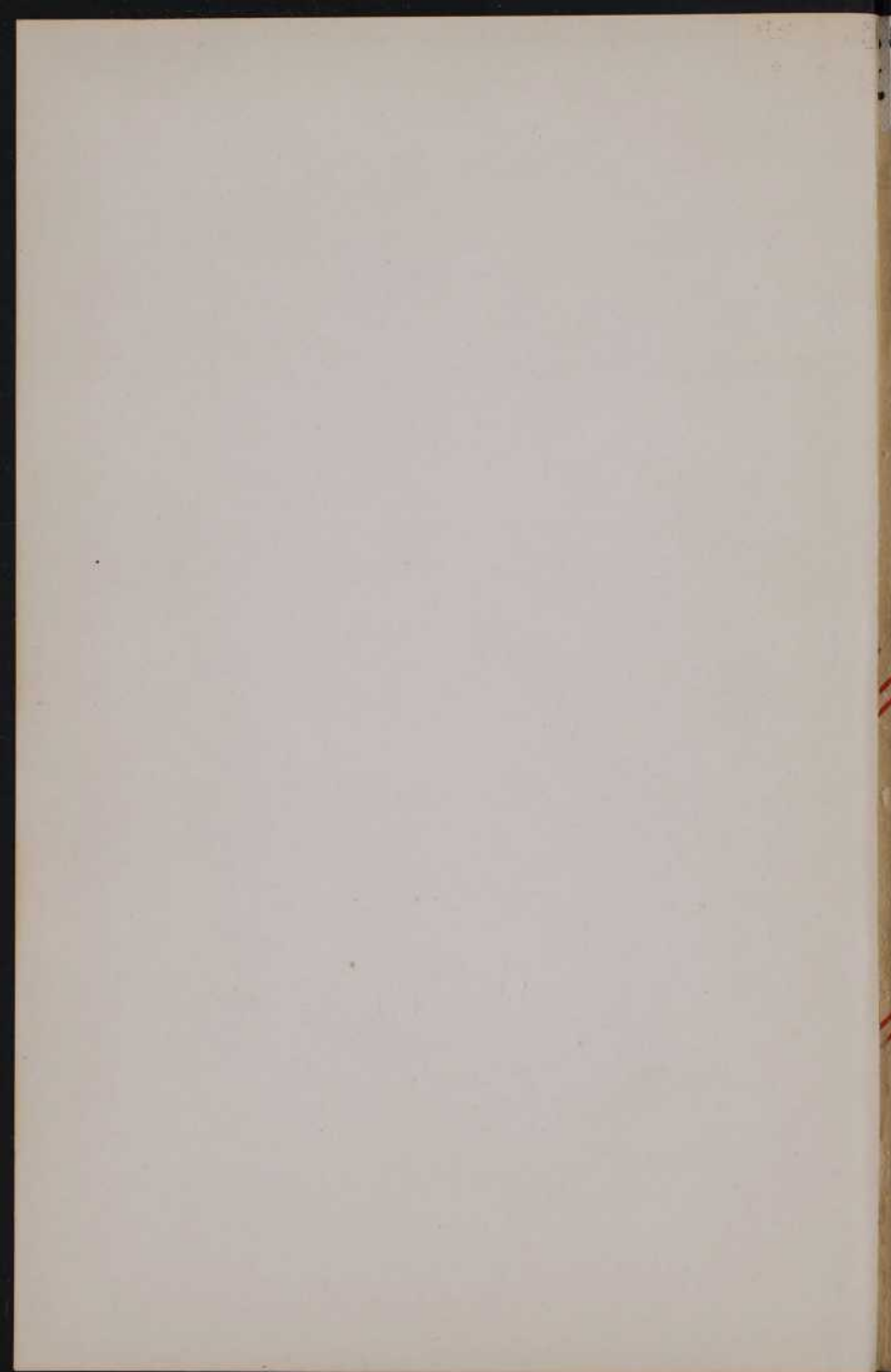


BR
1920
L35
1933

52

VIANNEY ÉLANGER
RELIEUR





845.99

161 le M.-A. Lamarche, O. P.

seur à l'Université de Montréal

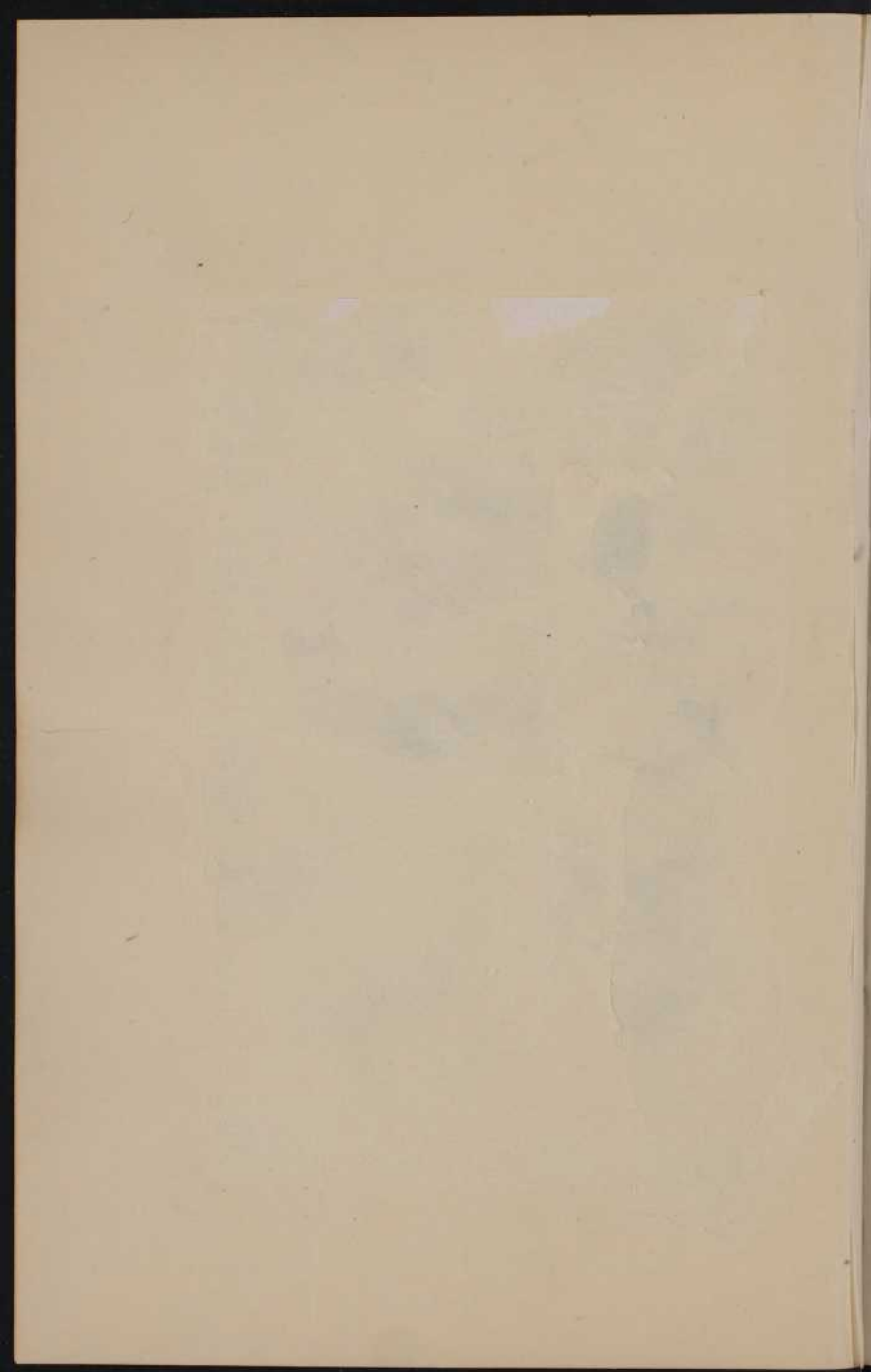
Les Laïcs dans l'Eglise

Carême 1933

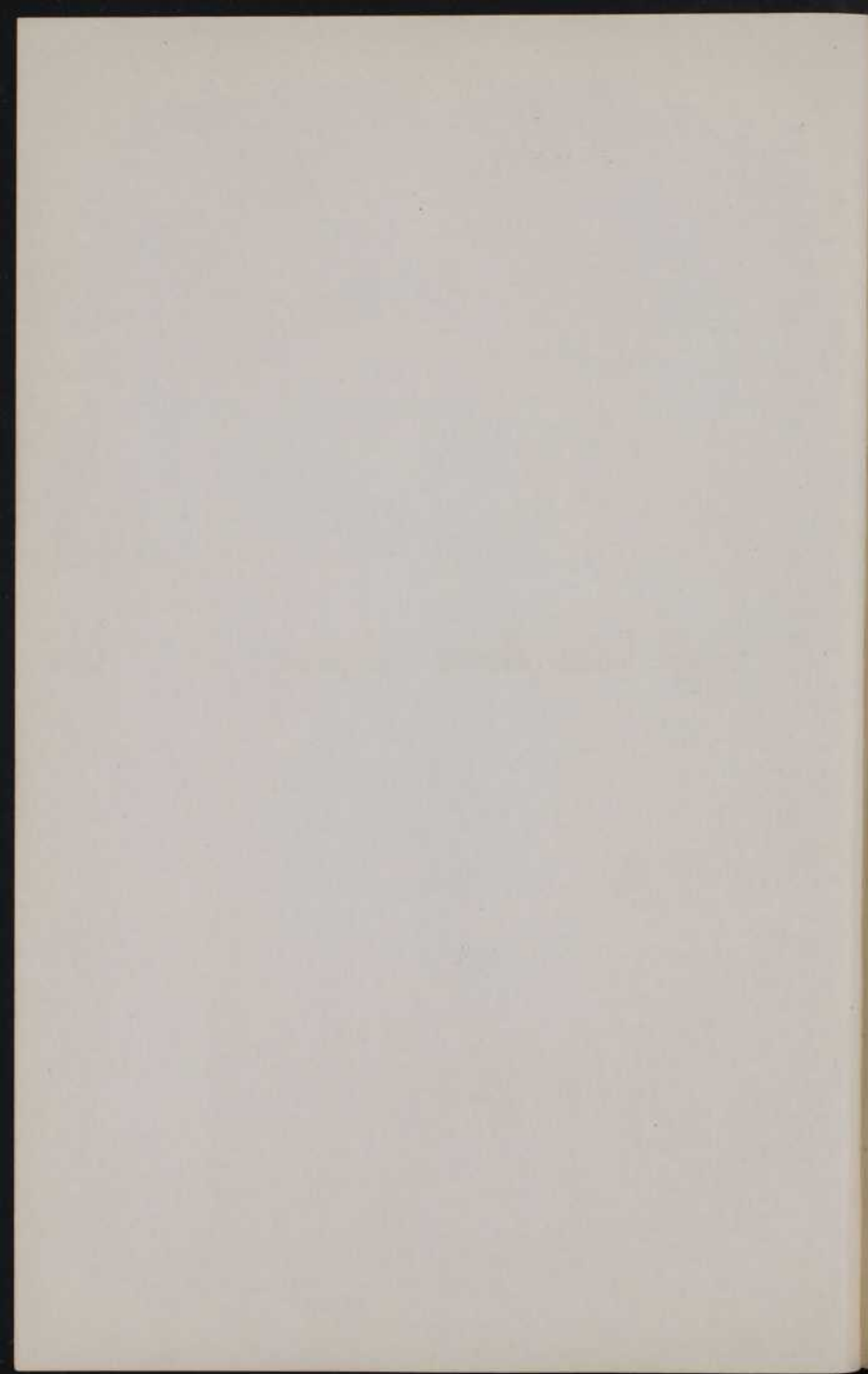
Prêché à

St-Dominique de Québec

L'ŒUVRE DE PRESSE DOMINICAINE || ALBERT LÉVESQUE, co-éditeur
5375, Av. Notre-Dame de Grâce || 1735, rue Saint-Denis
Montréal, 1933



John L. ...
...



Les laïcs dans l'Eglise

Du même auteur

CATÉCHISME ÉLECTORAL (*épuisé*)

NOTRE VIE CANADIENNE

EBAUCHES CRITIQUES
(*Prix David 1930*)

R. P. M.-A. LAMARCHE, O. P.

Professeur à l'Université de Montréal

Les laïcs dans l'Eglise

Carême 1933

Prêché à

Saint-Dominique de Québec

L'OEUVRE DE PRESSE DOMINICAINE

5375, Av. N. D. DE GRÂCE

MONTREAL, 1933.

BIBLIOTHEQUE
SAINT-DOMINIQUE

Vu et approuvé

M.-Ceslas FOREST, O. P., S. Th. M.

Vincent-M. POULIOT, O. P., S. Th. L.

Imprimi potest

André BIBAUD, O. P., Prov.

Nihil obstat

Louis C. de LÉRY, S. J., Cens. dioc.

24 août 1933.

Imprimatur

Anastase Forget, V. G.

Marianopoli, die 24a aug. 1933.

BX

1920

L35

1933

BIBLIOTHEQUE
MARIANOPOLE
24 AUG 1933

PREFACE

La théologie de l'Action catholique s'élabore peu à peu, comme la théologie missionnaire. En attendant ses derniers développements, il m'a paru, ainsi qu'à plusieurs personnages de marque, utile et opportun d'offrir au public un résumé des notions acquises, et d'y joindre en appendice un schéma plus détaillé, emprunté à une revue de Chine.

On voit déjà, par le sous-titre de cet opuscule, qu'il s'agit de doctrine prêchée. Fort heureusement la critique, depuis nombre d'années, dissocie l'art oratoire et la littérature proprement dite. Autrement, j'hésiterais à confier au prote une série d'instructions visant à la simple correction grammaticale, jointe à une démarche un peu rapide de la pensée. Expliquons-nous sur ce point et sur quelques autres nécessités de la prédication moderne.

« La parole publique aujourd'hui plus que jamais se nourrit de raisonnements brefs ». Cette remarque du P. Bernard Kuhn s'applique aussi à la prédication. Le dimanche, la succession des messes contraint d'abrégé, sinon toujours les annonces et le prône — hélas ! — du moins le sermon qui doit suivre. Jusqu'aux retraites pa-

roissiales qui aujourd'hui se compliquent de faits latéraux — où sont concernés les affaires et le plaisir — limitant les exercices à guère plus d'une heure. Il reste aux prédicateurs fort peu de temps pour éclairer ces braves catholiques, dont quatre-vingts pour cent paraissent assez ignorants des choses religieuses pour confondre déclaration de nullité avec annulation de mariage, séparation de corps avec divorce, naissance virginalle du Christ avec immaculée conception de la Vierge, consentement intime aux mauvais désirs avec défaillance externe, ondolement du nouveau-né avec baptême sous condition, quand ils ne vont pas, comme tel écrivain de la Revue des Deux Mondes, jusqu'à prendre encensoir pour ostensor! Il faut de toute nécessité corriger ces lacunes, en suppléant au manque de temps par une parole claire, condensée, dynamique.

On y parviendra par la concrétisation verbale unie au rythme de la pensée oratoire. Oui, guerre à la métaphysique, excepté en ces recoins du dogme où l'on ne saurait sans témérité sacrifier des termes abstraits; et guerre au discours trop écrit des dilettantes, au langage appesanti des psychologues usant de formules contournées, d'un style à lacets, comme s'ils craignaient que le composé humain leur échappe... Veut-on ici un exemple, le plus haut, le plus riche à proposer?

Celui qui étant Dieu et Homme, connaissait parfaitement ce qu'il y a dans l'homme, entreprend un jour de parler de la charité, sujet des plus ardu, comme on sait. Les auditeurs sont d'humbles manœuvres de Galilée, tout ce qu'il y a de plus tabula rasa. Seule chose inscrite sur ces tablettes: la haine de l'étranger et les gentilleses de la loi du talion. Fidèle à sa coutume, le Maître improvise une parabole, celle du Bon Samaritain. Le Bon Samaritain, c'est la charité, mais la charité vivante, parlante et agissante, la charité habillée de chair et d'os. En présentant le sujet de cette façon, le roi des prédicateurs consacre la forme claire, condensée, dynamique, dont je viens de parler, avec le résultat que nous allons voir.

La question posée par le pharisien docteur était celle-ci: « Qui est mon prochain? » Le Christ aurait pu répondre: Celui qui est proche, mais pas nécessairement par la race, la parenté ni l'amitié. L'auditoire eût compris sans doute: eût-il été vraiment touché, persuadé? Au lieu de cela, Jésus met en scène un étranger, un rival qui se penche avec bonté sur le blessé de la route; tandis que les alliés de celui-ci, ses compatriotes: un prêtre et un lévite, ont poursuivi leur chemin. Le symbole est manifeste. On se trouve renseigné également sur la nature de la charité



qui est un véritable amour et sur cette sorte de fini, de luxe moral qui accompagne ses oeuvres. Le samaritain panse le moribond, le transporte à l'hôtellerie où lui-même reste la nuit entière pour s'assurer d'un bon service. Le lendemain il solde la note, prescrit de nouveaux soins, en promettant de payer le surplus à son retour. Et tout cela, incrusté dans les faits, agi par des personnages, sans nulle réflexion incidente, forme un tout doctrinal complet. Il n'y a rien à ajouter à cet enseignement, véritable « sermon de charité » qui occupe huit versets de l'Evangile, sans paraître tronqué d'aucune façon.

Puis il y a du mouvement dans cette parabole où le détail en progressant soutient l'intérêt, excite la curiosité. Chacun se demande où doit aboutir cette mise en scène. Et soudain Jésus s'arrête pour demander au légiste: « Lequel des trois te semble le prochain de celui qui était tombé au milieu des voleurs? » Louchant, désespéré, trop fier pour proférer le mot samaritain, le légiste répond: « Celui qui s'est montré miséricordieux » — « Va et fais de même », ajoute le Sauveur, dans un modèle de péroration.

Cette méthode de concrétisation par le trait et par l'image, indispensable devant un auditoire d'enfants, l'est à peine moins quand on parle à

des adultes. Elle est tellement conforme à la nature humaine et répond si bien à notre théorie de la connaissance par l'intermédiaire du sensible. Aucune langue ne peut s'en passer. La plupart des mots à l'origine furent des images ou des expressions imagées. On finit par ne plus s'en apercevoir et même, à la longue, ils passent au domaine de l'abstrait. Celui qui déclare: Je vous apporte une étonnante nouvelle, se rend-il compte qu'il emploie une image? Primitivement cela voulait dire une nouvelle qui tonne, qui renverse et qui foudroie. Le mot remords évoque toujours une sensation pénible, mais les anciens, en l'entendant, pensaient ni plus ni moins aux morsures renouvelées de la faute commise. Plus près de nous, gratte-ciel signifie encore un édifice haut perché: on oublie de le voir raclant la voûte céleste de ses créneaux ou de sa flèche.

C'est dire qu'il faut absolument, si l'on ne peut créer des images neuves, au moins rajeunir les anciennes, en les ramenant au concret. Il faut leur permettre, puisque c'est leur rôle, d'embrayer sur le réel. D'après maints critiques, il y aurait dans la science moderne, dans les découvertes de la physique, de la chimie, de la biologie, de la botanique, assez d'éléments ou de symboles pour renouveler l'inspiration poétique. On cite à ce sujet Sully Prud'homme, Huxley, Woods-

worth, Proust et Valéry. Cela est vrai pour le discours, lorsqu'il s'agit des découvertes qui frappent l'imagination populaire: la radio, l'aviation, les apports nouveaux de la guerre. Qui n'a ressenti une légère piqure à entendre dire: faire son plein d'essence, au lieu de: retremper son courage; ils ne sont pas du même secteur, pour: ils ne sont pas du même parti; mettez un masque à gaz au passage de la mauvaise langue, plutôt que: fuyez la mauvaise langue comme la peste... Le procédé est le même, le résultat diffère. Et je ne prétends pas qu'il soit malaisé de produire quelque chose de plus neuf encore et de plus impressionnant.

Où il n'est guère commode de recourir à l'artifice, c'est quand il s'agit d'obtenir le mouvement oratoire, le dynamisme de composition et d'élocution. Un discours doit vivre d'une vie secrète et rythmique, que traduira plus tard la voix, la physionomie, le geste. Privilège de l'orateur-né. Le rythme, c'est la cadence du mouvement. Il y a des âmes mouvementées qui utilisent leurs forces comme un tremplin d'où part l'envolée oratoire. Leur simple conversation s'en ressent. Mais comment formuler des règles? Mieux vaudrait sans doute signaler des modèles. On parle volontiers — puisque aussi bien nous frôlons ici la

musique — des « *adagio* » de Bossuet. J'estime que son oeuvre, éminemment suggestive, étale une symphonie complète. On trouve l'« *adagio* » dans le fameux passage sur Cromwell: Un homme s'est rencontré... et le « *prestissimo* » dans le sermon sur la brièveté de la vie: Marche, marche... Toute la lyre, sans les grâces mélodiques de Fénelon.

Par bonheur, un prédicateur animé de l'Esprit de Dieu puisera parfois dans la sincérité religieuse et la force de conviction, de quoi combler certains vides de nature. S'il a soin de raviver son zèle aux sources pures de la contemplation, il comprendra qu'un suprême élan est requis pour faire irruption dans les âmes vouées à la tiédeur ou au péché; et sa prière, comme celle du Curé d'Ars, obtiendra à son verbe une sorte de participation au rythme de la Trinité. Qu'on lise à ce sujet le superbe chapitre du P. Sertillanges dans « *L'orateur chrétien* », intitulé: Les appuis intérieurs de la parole de Dieu.

Mais d'une façon plus générale, ce dont il faut convaincre nos jeunes prédicateurs, et à quoi vise cette préface d'allure intempestive, c'est qu'il y a quelque chose à faire, un changement à opérer dans la façon de prêcher la parole de Dieu, pour la rendre conforme à ses cadres na-

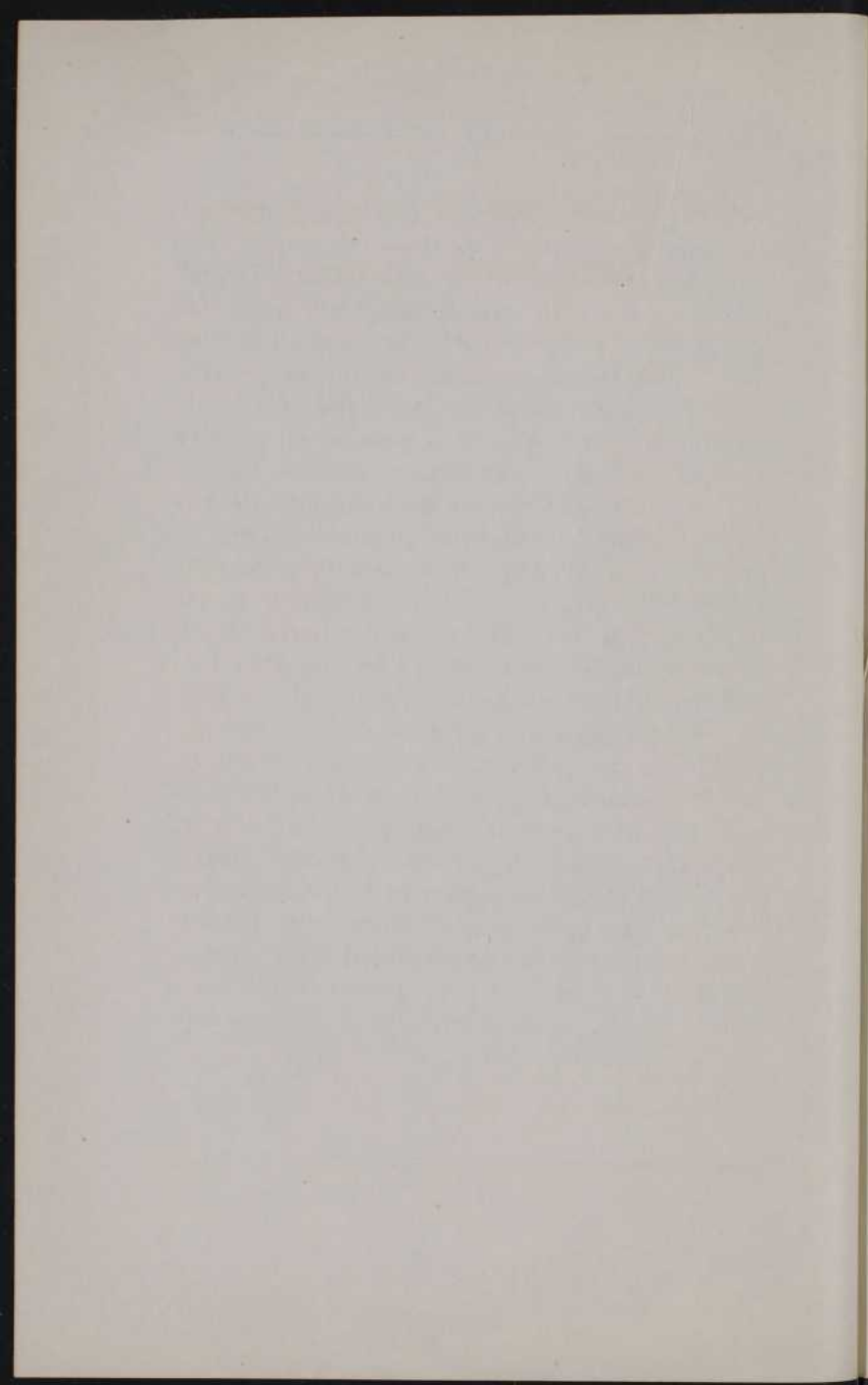
turels, aux conditions et exigences du temps présent. Adaptation ou réforme, le mot importe peu, si l'adaptation suppose toujours un degré de réforme, et s'il s'agit moins de la matière du sermon que d'une stylistique de la chaire. Mgr Keppler, évêque de Rottenburg, présidait en 1910 un congrès allemand de prédication. Il y porta la parole à plusieurs reprises, et la substance de son enseignement nous est livrée dans un volume: «La prédication contemporaine». On lit dans l'avant-propos: «Est-ce que, à l'époque des machines et des fabriques, de la science et de l'art, de la lumière électrique, des chemins de fer et de l'aérostation (il écrit en 1912, avant les huit-lampes et le monoplan), il ne conviendrait pas d'opérer une transformation complète de la prédication, en la présentant sous une forme nouvelle? Nous ne sommes pas de ceux qui a priori en repoussent l'idée ».

Une théorie digne de l'enfance, en ce qu'elle y retourne et voudrait nous y conduire, prétend tout concilier, tout sauver par l'emploi de la forme catéchistique. Théorie assimilable à celle du retour à la conversation que patronne le chanoine Morice, dans «L'art de parler au peuple». Si l'excellent Père Barolet, d'anecdotique mémoire, s'y réfugia à la fin de ses jours, après une fructueuse carrière, c'était en vue de ménager ses forces. «Monsieur le curé, je m'en viens prêcher votre triduum. — Quel

triduum? — Celui que vous auriez dû annoncer dimanche en chaire. — ?? !! — Mais soyez sans inquiétude, nous n'allons pas nous fouler ni incommoder vos gens». Et le lendemain, l'hôte improvisé inaugurerait son fameux catéchisme des fréquentations, formulé par demandes et réponses, recto tono et sans nul geste, où la rigidité côtoyait le trait jovial et la bonhomie. Je répugne en principe à pareil genre dont Mgr Keppler se méfiait abondamment. « Si le contenu doctrinal du catéchisme doit former le fond de nos prédications, la prudence nous commande de ne pas faire paraître en chaire le catéchiste... Même lorsque le niveau intellectuel de nos auditeurs est notoirement inférieur, nous ne réussirons qu'à les blesser et à les éloigner de l'église». Grands enfants si l'on veut, ils n'aiment pas qu'on les aborde comme tels.

Il y a chez nous, par ailleurs, tant de fils rebutés, insoumis, en pleine voie de désertion! Eux qui ont baissé dans la foi au point d'en fuir les pratiques, ils ont besoin, pour revenir dans la Maison du Père, d'un assaut de propagande semblable à celui qu'on vient d'entreprendre au point de vue national; plus énergique encore et plus au point, — car ils sont plus nombreux et plus à plaindre que les adversaires de la refrancisation et les partisans du bilinguisme intégral.

M.-A. L.



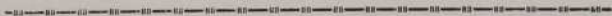
La situation juridique des laïcs dans l'Eglise

Il arrive que des vérités anciennes se trouvent soudain rajeunies sous l'empire des circonstances et grâce à une poussée nouvelle de l'Esprit Saint. Au carême de 1927, je prêchais dans votre chapelle une vérité ancienne comme l'Evangile: *la présence de Dieu dans l'âme juste*. Pourtant c'était un dogme précédemment qualifié de « sublime découverte » par un éminent sociologue, l'abbé Henri de Tourville. Aujourd'hui je reviens à vous dans cette belle grande église — avec une joie pareille et un zèle croissant dans une vigueur atténuée — pour offrir à vos réflexions un ensemble de vérités fort anciennes. *Les laïcs dans l'Eglise, leur situation juridique comme tels; leur participation à la vie de l'Eglise, au culte officiel et surtout à l'apostolat hiérarchique*: vérités anciennes comme l'Eglise elle-même, mais qu'on pourrait aussi qualifier de sublime découverte, puisque le génie de Pie XI les a remises en lumière, en leur assignant un champ d'application vaste comme le monde.

Voilà donc, énoncé en peu de mots, tout le sujet de cette Station. Si à la suite de ces instructions domicales, vous obteniez une idée plus

haute, un sentiment plus vif de votre dignité de laïcs croyants, j'aurais atteint mon but. En réalité, ce but apparaît trop élevé, disons le mot : trop surnaturel pour qu'on puisse s'y acheminer par les voies de la dialectique ou même de la passion oratoire. C'est pourquoi je le recommande à vos dévotions de carême, à vos mortifications comme aux prières de vos petits enfants. Prions ensemble le Saint Esprit, prédicateur invisible chargé de traduire pour chaque âme le langage qui s'adresse à la foule, sans oublier la Très Sainte Vierge, reine des Apôtres, inspiratrice et modèle de l'apostolat laïque.

Je me contenterai ce soir d'établir brièvement la situation juridique des laïcs dans l'Eglise. Situation inférieure, si on la compare à celle de la hiérarchie, mais qui n'est en elle-même ni médiocre ni banale et qui comporte également son influence, ses droits et prérogatives. Constatons d'abord un fait bien simple, presque trop simple, oublié souvent dans la conduite de la vie. C'est que vous laïcs — pieux laïcs, laïcs tièdes ou laïcs coupables — vous faites partie de l'Eglise et vous êtes l'Eglise autant que les lévites du sanctuaire. Notre Eglise, en effet, forme une société visible, composée d'êtres humains, instituée par Jésus-Christ pour être son prolongement ici-bas, pro-



longement de sa personne comme de sa vie. Et quand je dis société visible, j'entends : visible à nos yeux de chair. Il avait tort, ce mystique auteur qui au siècle dernier définissait l'Eglise : *la réunion des âmes dans la lumière et dans l'amour*. Notre Eglise n'est pas une société d'âmes communiant à un idéal supra-terrestre ; elle demeure rigoureusement, à partir du premier groupe rassemblé autour du Sauveur, une société composée d'hommes de chair et d'os. *Corpus sumus*, nous sommes un corps, s'écriait déjà Tertullien au deuxième siècle, employant le terme usité pour désigner une association juridique d'hommes.

Notre Eglise forme donc une société visible et rendue telle par ses membres. Or, vous laïcs, vous êtes ses membres au même titre que le Pape, les évêques, les religieux et les prêtres. Vous y avez fait votre entrée par la même porte, celle du baptême, si vous n'avez guère par la suite gravi les mêmes échelons. Mieux encore que ses chefs, vous contribuez à la rendre visible en lui apportant ce qu'on nomme la majesté du nombre. Que deviennent ses temples quand vous n'êtes pas là pour les remplir ? ses cérémonies, quand vous ne les animez plus de votre présence, et surtout — je parle pour d'autres pays — quand à l'abstention individuelle succède l'apostasie de la mas-

se? C'est vouloir s'ignorer soi-même que de parler de l'Eglise avec simple détachement.

Mais du fait brutal: les laïcs font partie de l'Eglise, vous pouvez tirer de plus graves conclusions, celle-ci en particulier. Quand votre Eglise est attaquée, c'est vous-mêmes que l'on attaque: y avez-vous suffisamment réfléchi? Quand vos chefs religieux sont insultés, c'est vous-mêmes que l'on frappe et cette fois à la tête: y avez-vous suffisamment réfléchi? Logique qui mène assez loin, comme vous voyez. Si on accuse un prêtre de façon injuste, savez-vous partager l'indignation du clergé, au besoin faire des démarches pour obtenir réparation? Si on accuse preuve en mains un prêtre indigne ou fautif, savez-vous partager l'humiliation de tout le corps clérical? Hélas, dans ces tristes conjonctures, on verra parfois des laïcs, des frères dans la foi, devenir transfuges en apparence, passer de l'autre côté de la barricade et de là, faisant cause commune avec l'adversaire, jeter des pierres dans le camp assailli. On parvient à ces limites extrêmes, à force de toujours considérer l'Eglise comme une administration, un conseil, un groupement officiel extérieur à soi.

Autre fait voulu de Dieu, aussi simple, aussi évident que le premier et non moins riche de con-

séquences: le partage des membres de notre Eglise en deux immenses catégories: la hiérarchie et les fidèles, le clergé et les laïcs ou, pour user d'un symbole, le sanctuaire et la nef.

La hiérarchie, c'est le pouvoir dans l'Eglise. Ce pouvoir étant double, la hiérarchie se distingue deux fois des simples fidèles: par son pouvoir d'ordre et son pouvoir de juridiction. Le premier, conféré par le rite consécrationnaire de l'ordination, donne autorité sur le corps physique du Sauveur, pour la confection du sacrement par excellence, l'Eucharistie; le second, venant du Christ juge et passant par délégations successives jusqu'au plus humble prêtre, donne autorité sur le corps mystique de Jésus, c'est-à-dire sur l'ensemble ou sur une portion du peuple chrétien. Voilà donc une double barrière dressée entre le clergé et les laïcs; barrière comparée à cette ligne architecturale qui sépare dans nos temples le sanctuaire de la nef; barrière que l'esprit de foi peut élever à des hauteurs sans limites, tandis que l'humilité la rabaisse jusqu'à induire le Pape Souverain à prendre le titre de serviteur des serviteurs, *servus servorum*.

Ce pouvoir de commandement chez vos supérieurs hiérarchiques — je mets de côté pour l'instant leur pouvoir d'ordre — se présente à

nous sous divers caractères dont le principal est le caractère juridique. Entendez qu'il ne s'agit pas de simple autorité morale ni de prestige. Prestige, autorité morale: quelque chose de vague et d'indéfini, flottant dans l'air, mais qui ne s'inscrit guère dans un code et ne commande pas l'obéissance. Un subalterne en possède parfois plus que son chef. Il peut lancer des mots d'ordre, non pas des ordres; acquérir de l'influence, mais sans exercer le pouvoir proprement dit. Or s'il est vrai qu'on rencontre le plus souvent l'autorité morale et le prestige chez le Pape et les évêques, ce n'est pas là ce qui constitue leur puissance et le prétendre serait verser dans le plus pur laïcisme. L'Eglise dans sa sphère comme l'Etat dans la sienne exerce une autorité proprement juridique: pouvoir législatif, judiciaire et coercitif sur tous les baptisés, pouvoir obtenu en vertu de sa mission même et des paroles expresses de son Fondateur. Si on compare ce pouvoir à celui de l'Etat, il convient cependant d'observer une forte nuance. Tandis que le paternalisme de l'Etat n'est guère réalisable ni même souhaitable — en ce qu'il prête à trop d'abus — l'Eglise au contraire, qui nous engendre à la vie surnaturelle, se prévaut sans cesse de son titre de Mère, *sanc-ta Mater Ecclesia*. Et c'est ce qui donne à son gouvernement, sinon à son administration, ce ca-

ractère de flexibilité et de douceur qui finit par atteindre le fond des âmes.

J'en conclus que si le laïc a droit, dans ses rapports avec l'autorité religieuse, à l'équité et à la justice, voire à une certaine mansuétude, par contre il doit à la hiérarchie son obéissance rigoureuse, intègre et filiale. Est-ce bien là, mes Frères, votre propre conclusion? *Durus est hic sermo*: consigne jugée bien sévère en des milieux où pourtant l'on subit sans réagir la discipline des partis, la tyrannie du monde, les ordonnances si peu maternelles de la mode. Obéir, obéir, passivement, la main basse, la bouche et les yeux fermés, voilà notre partage à nous, pauvres membres du laïcat! Avec toute l'énergie dont je suis capable, je réponds: non, vous n'êtes pas des passifs dans l'Eglise. Vous n'êtes pas sans influence dans le domaine de l'administration temporelle, comme en fait foi le système légal de la fabrique et le système semi-légal des syndicats et comités paroissiaux, ni même dans le gouvernement proprement spirituel, et c'est ce que nous allons voir.

Sans doute le temps est loin où l'apôtre saint Pierre, en présence de cent-vingt laïcs, procédait par la voie du sort à l'élection d'un remplaçant de Judas au Collège apostolique. Le temps est



Que reste-t-il aujourd'hui de ces consultations populaires? Il reste cette grande chose que l'Esprit Saint soufflant où il veut, agissant dans l'âme du plus modeste croyant, notre Mère l'Eglise trouve encore dans les croyances et dans la vie morale de ses fils dispersés, des indications, mieux encore, une orientation. Quand les théologiens veulent établir une vérité dogmatique, ou même préparer les voies à une définition solennelle, ils s'appliquent d'abord à découvrir le *consensus fidelium*, l'assentiment général des fidèles. Pourquoi? parce que tous ensemble et unis au Pape, nous possédons une commune infaillibilité. Quand les théologiens et canonistes veulent fixer un point de morale ou de discipline, ils ont soin d'invoquer la *praxis fidelium*, la pratique commune des fidèles. Pourquoi? parce que



sur la route du bien comme sur la route du vrai, la communauté entière ne peut errer. Enfin, quand la S. Congrégation des Rites entreprend le procès de béatification ou de canonisation d'un pieux personnage, elle commence par retracer dans les rangs du peuple les vestiges de son culte. C'est là aussi qu'elle recueille le plus grand nombre de dépositions avant de soumettre au Pape son jugement. On peut même citer des cas célèbres, ceux par exemple de saint Joseph et de sainte Anne, où il n'y eut ni procès ni bulle de canonisation, la sentence du peuple ayant suffi et justifiant mieux qu'ailleurs le vieil adage: *vox populi, vox Dei*. Est-ce assez, mes Frères, pour vous persuader que vous comptez encore pour beaucoup dans les méthodes du gouvernement hiérarchique!

Pourtant, je sais quelque chose de plus impressionnant que ces graves démarches où vous êtes consultés parfois sans le savoir. D'où viennent, dans le passé de l'Eglise comme dans son présent, tant d'initiatives fécondes et durables, tant d'institutions, tant d'œuvres qui l'honorent et qui lui conservent sa physionomie et son prestige dans le monde, si ce n'est en partie des interventions du laïcat? Qui retrouvons-nous à l'origine de cet Ordre franciscain, subsistant encore après sept siècles et comptant, répandus dans le

monde entier, dix-sept mille membres, à part sa légion de Tertiaires? Un laïc, François le Pauvre qui, sans accéder à la prêtrise, n'entra que plus tard dans les ordres majeurs. Qui retrouvons-nous à l'origine de ces Conférences de Notre-Dame de Paris, monument de foi en construction permanente, et de ces autres « Conférences » de la Société Saint-Vincent de Paul, organe si efficace en temps de prospérité comme en temps de crise? Un laïc, Frédéric Ozanam, déjà promis aux honneurs du culte chrétien. Qui retrouvons-nous à l'origine de cette grande charte du Travail, l'encyclique *Rerum novarum* de Léon XIII dont le document *Quadragesimo Anno* n'est au fond que le commentaire appliqué? Un groupe de laïcs travaillant à Fribourg, en compagnie de quelques prêtres, sur des thèses de philosophie sociale et soumettant chaque année leurs conclusions au Saint-Siège par l'entremise du futur cardinal Mermillod. A qui devons-nous le décret pontifical nommant Thérèse de l'Enfant-Jésus, cette humble cadette dans la famille des saints, patronne des Missions catholiques de l'univers? A une postulation de la hiérarchie canadienne sans doute: mais l'ingrat travail du recueil des signatures avait été entrepris et mené à terme par un jeune laïc des environs de Montréal.

Vous avez là un petit nombre de faits char-

gés de sens. D'autres viendront plus tard selon la conception et l'ordre du sujet. S'il fallait produire la monographie de toutes les œuvres de doctrine ou de charité sanctionnées par l'autorité canonique, mais conçues, inspirées ou réalisées par le laïcat, ce n'est pas un sermon ni un livre, mais des bibliothèques qu'il faudrait. Comment expliquer pareil phénomène? « L'autorité religieuse, écrit le P. Sertillanges, sait que le Saint Esprit n'est pas tout en elle; qu'il est diffus dans toute l'Eglise, animant les fidèles, y soufflant des vérités, des grâces et d'utiles impulsions. C'est pourquoi elle écoute en même temps qu'elle parle; elle subit tout en agissant. De là un double courant des communications divines: ce que Dieu donne à la hiérarchie, elle nous le transmet par voie d'autorité; ce que Dieu donne aux simples laïcs, elle le reçoit par mode d'influence. Mais cette influence, elle la fait sienne; ces impulsions, elle les dirige; ces pétitions et ces requêtes, elle a soin de les examiner à fond, avant d'y donner suite». Il le faut bien, mes Frères, pour écarter les dangers de l'illuminisme, les audaces de l'interprétation privée et les empiètements de la politique ou du nationalisme religieux.

Telle apparaît dans ses grandes lignes votre situation juridique dans l'Eglise. Elle ne se rapproche d'aucune autre, parce que le gouverne-

ment de l'Eglise est unique et ne ressemble à celui d'aucune autre société. En haut l'autorité d'une discipline exacte, à caractère familial, à tempéraments maternels; en bas la soumission dans le bon vouloir et dans l'amour. En haut la direction et le contrôle; en bas l'inspiration privée ou commune, le droit de pétition et de requête, et toujours cette majesté du nombre, cette toute-puissance des forces coalisées. Si vous préférez une image, en haut le réservoir; en bas des infiltrations qui montent, une infinité de petits courants venant sans cesse l'alimenter. Loin de vous, mes Frères, cette conception bizarre et trop répandue d'Eglise-conseil, d'Eglise-bureau, d'Eglise-administration, d'Eglise-société quelconque distincte de vous. A l'avenir, au lieu de dire froidement: l'Eglise, dites avec fierté: notre Eglise, notre Eglise catholique, apostolique et romaine, notre Eglise militante, en attendant qu'il vous soit donné de dire ou mieux de chanter: notre Eglise triomphante!

Leur participation à la vie de l'Eglise

Nous avons constaté ensemble deux grands faits, et nous en avons dégagé les principales conséquences. Premièrement, vous, laïcs baptisés, vous faites partie de l'Eglise, vous êtes l'Eglise. Par conséquent son prestige et sa gloire vous appartiennent, comme aussi rejaillissent sur vous les épreuves qu'elle endure et les attaques dont elle est l'objet. En second lieu, vous vous distinguez de la hiérarchie comme en toute société les sujets du pouvoir se distinguent du pouvoir. Donc vous devez à l'autorité juridique des chefs une obéissance rigoureuse, intègre et filiale. Vous participez cependant, de la façon que vous savez, à l'administration temporelle et même au gouvernement spirituel, en ce sens que vous influencez sur les décisions finales de l'autorité: tantôt sur ses décrets dogmatiques, par vos communes croyances, tantôt sur ses décrets disciplinaires, par vos communes pratiques; puis d'une façon générale, par voie de pétitions, de requêtes, d'initiatives privées ou collectives, le tout soumis au contrôle efficace des gouvernants.

Il y a cependant dans notre Eglise quelque chose de supérieur et d'antérieur à son gouverne-



ment. C'est le courant de grâce ou de vie surnaturelle qui l'anime et qui n'est autre qu'un commencement, une ébauche de la vie d'éternité. La participation des laïcs à ce courant vital, voilà le sujet de la présente instruction. Elle vise à vous faire comprendre de mieux en mieux que vous n'êtes pas des passifs, des automates dans l'Eglise, mais des êtres personnels, des vivants et des progressants.

Pour bien saisir cette vérité, base et soutien de toute vie religieuse, évitez de comparer notre Eglise à une machine, même perfectionnée. Voyez-vous, dans une machine, s'il est vrai que grâce au moteur et aux courroies de transmission, le mouvement se porte jusqu'aux plus petits rouages, vous n'avez là aucun phénomène vital. Dénués d'activité propre, les rouages opèrent sans cesse la même besogne de la même manière. S'ils s'avisait un jour de vouloir progresser, en tournant plus vite que la veille, la machine entière en serait détraquée, paralysée. Je vous propose une autre comparaison, mieux qu'une comparaison, la réalité même. Notre Eglise n'est pas une machine, c'est un corps : corps mystique si vous voulez, mais corps vivant dont Jésus-Christ est la tête, dont vous êtes les membres, dont le Saint Esprit est l'âme, et l'Eucharistie, la nourriture et le soutien. Quelle bienfaisante lumière et quelles

applications fécondes peuvent jaillir de ce concept, nous le savons de longue date par l'exemple de S. Paul au moment même de sa conversion.

Quand Saul de Tarse, encore fumant d'ardeur sanguinaire et de carnage, *adhuc spirans minarum et cædis*, se vit soudain, sur la route de Damas, aveuglé par une clarté miraculeuse et renversé de son cheval, sa grande stupeur ne fut pas seulement d'entendre la voix de Jésus, mais cette singulière apostrophe: Saul, Saul, pourquoi *me* persécuter ainsi! » Remarquez ce pronom personnel. Ainsi donc, lui qui avait cru s'attaquer simplement à quelques milliers de fanatiques, et ce faisant, accomplir une saine besogne, un acte de religion et de justice, voilà que sans le savoir il s'était attaqué à Jésus lui-même. C'est Jésus, dans la personne de ses disciples, qu'il avait poursuivi, traqué, jeté aux fers et livré aux tribunaux; lui encore qu'il se proposait ce jour-là d'anéantir, en allant nettoyer Damas, au cas où il y trouverait des gens de sa secte: *si quos invenisset hujus viæ*. Cette révélation le jette dans une surprise, un émerveillement tel qu'il en fera le fond même de sa prédication. Lisez les Épîtres de S. Paul, et presque en chacune vous trouverez cette affirmation que l'Eglise, c'est le Christ, parce que c'est son corps mystique ou surnaturel. A votre tour, mes Frères, ayez foi

dans ce mystère de votre incorporation au Christ, et vous conclurez aussitôt qu'au lieu d'être en son Eglise des rouages ou des ressorts mécaniques, vous êtes des membres vivants, agissants, susceptibles de progrès et pouvant même aspirer à la plus haute sainteté. C'est ce que nous allons tâcher d'examiner avec quelque détail.

Voici d'abord une description rapide du Corps mystique, par voie de comparaison avec le nôtre. A ce corps mystique comme au nôtre, il faut une tête. La tête par sa position domine toute la stature humaine. La tête par sa perfection surpasse tout l'organisme humain. La tête, centre et aboutissant du système nerveux et musculaire, imprime sa direction à tous les membres. Aussi, dès qu'on veut signaler dans un groupe une supériorité quelconque, le symbole est trouvé: on dira de tel individu: c'est la tête du groupe. Qui donc sera la tête du corps mystique, sinon le Christ en tant qu'homme, celui que son union au Verbe élève au-dessus de toute créature, même angélique, et qui par sa Passion nous a mérité une grâce dite plénière, et dite capitale, de *caput*, tête; grâce susceptible de se répandre dans tous les membres pour les vivifier, les accroître et les diriger: *et de plenitudine ejus omnes accepimus*.

A ce corps il faut des membres. Ici, chers

laïcs, vous allez sûrement trouver votre place, car le Christ est la tête de tous les hommes; pas toujours au même titre ni avec la même perfection; mais dans la pleine réalité, puisqu'il a souffert et qu'il est mort pour tous. Qu'il soit la tête des justes, cela n'implique aucun doute: ils lui sont unis par le *vinculum charitatis*, le lien de la charité. Serait-il aussi la tête des justes de l'ancienne loi? Assurément, car « leur foi en un messie futur les entraînait d'avance, pour ainsi dire, dans le sillage du Christ ». (J. Auger: *La doctrine du Corps mystique*). Serait-il la tête des pécheurs? Oui, car s'ils ont rompu le lien de la charité, « ils demeurent par la foi suspendus au Christ, comme un rameau brisé non encore détaché de l'arbre ». Serait-il la tête des infidèles? Oui, puisque déjà siens en puissance, ils lui seront plus tard incorporés. Serait-il enfin la tête des anges? Oui, car, « sans être leur rédempteur, il est leur chef hiérarchique et leur communique une illumination à part... » Mes Frères, vous appartenez sûrement à la catégorie des justes ou à celle des pécheurs: comment n'auriez-vous pas votre place dans le corps mystique, rendez-vous de toutes les créatures douées d'intelligence, à l'exception des seuls damnés de l'enfer.

A ce corps mystique comme au nôtre, il faut une âme ou un principe de vie, si on veut que la

tête exécute sa fonction dirigeante et que l'influx de la grâce capitale circule à travers les membres. La tradition nous enseigne que l'Esprit Saint est l'âme de l'Eglise. Ne voyez là, mes Frères, ni refus, ni impuissance de la part du Sauveur, mais simple exécution de promesse. Il avait promis, dès avant son ascension, d'envoyer son Esprit avec mission d'éclairer et de fortifier les âmes, en appliquant à chacune le sang qu'il avait si généreusement répandu pour toutes. Au Fils la rédemption, au Saint Esprit, l'acte vital de sanctification. Oui, ce dernier rôle appartient en propre à la troisième Personne de la Trinité. Et c'est au point qu'on ne saurait, d'après S. Paul, prononcer de façon surnaturelle et efficace le nom du Seigneur, sans la motion de l'Esprit.

A ce corps, enfin, il faut une nourriture, et cette nourriture sera l'Eucharistie: Jésus ayant laissé au corps mystique son corps de chair. Vous auriez donc de la communion une idée fort incomplète, en la considérant simplement comme une nourriture individuelle. C'est l'aliment du proche voisin comme de l'antipode, de tous ces membres mystiques dont elle assure la cohésion, la force et le progrès. C'est elle qui façonne la race chrétienne en lui donnant son tempérament, sa physionomie propre. Les savants nous en-

seignent que la diversité des races dépend en partie des aliments spéciaux que chacune absorbe. Je pense que la table eucharistique, du fait qu'elle conserve et développe l'esprit chrétien, donne à la race chrétienne son caractère à part, sa physionomie dans le monde!

Mes frères, de cette description trop rapide — je dis trop rapide, parce que des volumes entiers sont consacrés au sujet — nous allons tirer des applications concernant les laïcs croyants. Que vous apparteniez en fait au corps mystique, que vous soyez des membres véritables, des incorporés, la lumière paraît complète sur ce point. Votre incorporation a lieu au baptême, et le baptême, vous y avez tellement droit qu'un pasteur d'âmes est tenu de vous l'administrer au péril de sa vie. Elle se fait par l'opération du Saint Esprit, et la foi nous enseigne qu'il descend dans l'âme de tous les baptisés. Enfin elle se maintient grâce à l'Eucharistie, et l'Eucharistie, vous y avez tellement droit que moyennant des conditions faciles, on vous invite à y participer tous les jours.

Mais cela n'empêche, objecterez-vous, que nous sommes dans l'Eglise des membres inférieurs, constamment voués aux fonctions d'ordre subalterne. Ici encore, mes Frères, gare aux

notions confuses, aux préjugés, aux courtes vues de la routine. Inférieurs en dignité, vous l'êtes sûrement par rapport aux prêtres: eux sont les co-instruments de la tête, ses organes de transmission de la grâce, surtout sacramentelle. Inférieurs en dignité, vous l'êtes aussi par rapport aux pauvres: eux sont des membres privilégiés, les membres souffrants de Jésus-Christ. Quand un de nos membres charnels souffre de maladie ou blessure, il devient, pour ainsi dire, seul à exister. La tête se penche vers lui avec sollicitude et mobilise les autres membres pour lui procurer assistance et guérison. Ainsi Notre Seigneur se penche avec amour sur ses pauvres, et commande aux riches la pratique de l'aumône, s'ils veulent se faire pardonner leurs richesses et se faire agréer dans le corps mystique. Inférieurs cependant en justice et en sainteté, vous pouvez ne l'être à personne, hiérarchie comprise. Est-ce que le Saint Esprit, âme de l'Eglise, n'habite pas en chacun de vous comme votre âme habite en chaque partie de votre corps? Rien ne saurait entraver son action, si ce n'est de votre part un manque de docilité et de correspondance. Lui plaît-il un jour d'exalter les humbles, on verra une pauvre femme illettrée comme sainte Catherine de Sienne dépasser en connaissance mystique et en vertus surnaturelles les plus hauts personna-

ges de la chrétienté, comme on voit parfois un chef-d'œuvre exécuté par les mains d'un individu dont l'œil est infirme ou la langue empêchée.

Ah! oui, mes Frères, l'Esprit souffle où il veut, dans la plaine comme sur les sommets. Après le grand vent de la Pentecôte, d'autres maisons que le Cénacle furent ébranlées. On vit alors resplendir des merveilles jusque dans les plus bas rangs de la primitive Eglise. Remarquez que les grâces *gratis datae*: dons et charismes, langues, prophétie, miracle, étaient plus nécessaires que de nos jours, car il s'agissait d'implanter et de répandre un évangile tout neuf. Aussi les plus modestes recrues, les convertis de fraîche date se voyaient-ils soudain investis de grâces variées et extraordinaires, mais provenant toutes de la même source, le Saint Esprit, et tendant toutes vers le même but, la sanctification des fidèles... l'achèvement du corps mystique, *ad consummationem sanctorum... in ædificationem corporis Christi*. Aux témoins de ces merveilles, de ces pentecôtes renouvelées, l'apôtre saint Pierre rappelait la grande prophétie de Joël: « En ce temps-là, je répandrai mon Esprit sur toute chair; vos fils et vos filles prophétiseront; vos vieillards et vos jeunes hommes connaîtront la vision et l'extase ».

Puis vient l'ère des martyrs. On voit alors, dirigée contre de faibles femmes, contre des esclaves, contre des nobles, habitués auparavant à une vie de mollesse et de plaisirs, une atroce conjuration de la nature physique dans ses éléments les plus destructeurs et de la perversité humaine dans ce qu'elle a de plus brutal ou de plus raffiné. Sans doute la haine s'attaque de préférence aux chefs des Eglises. Mais ces victimes choisies restent le petit nombre, si on le compare à celui des laïcs massacrés en certains endroits par troupeaux, *gregatim*, comme dit Lactance. Ajoutez à ces listes rouges celles des chrétiens immolés par la Révolution et le Protestantisme; ajoutez-y le martyrologe des pays de missions; ajoutez-y, pour ce qui concerne le nôtre, les noms de Goupil et de Lalande, compagnons laïques des Martyrs canadiens, et vous saurez enfin que les laïcs comptent pour quelque chose dans l'Eglise quand il s'agit de vivre et de mourir pour Dieu!

Ces temps-là sont passés, direz-vous. Notre époque à son tour commande l'héroïsme, mais sans l'obtenir. La simple vertu aurait besoin pour se maintenir, de l'ombre propice des presbytères et des cloîtres. Comment parler en ces jours troubles de sainteté chez les laïcs? Qu'est devenu ce corps mystique dont vous parlez? Il subsiste

encore, sans doute, puisque Jésus-Christ, sa tête, ne meurt pas. Mais la tête aujourd'hui commande à des membres inertes, paralysés, sinon gangrenés.

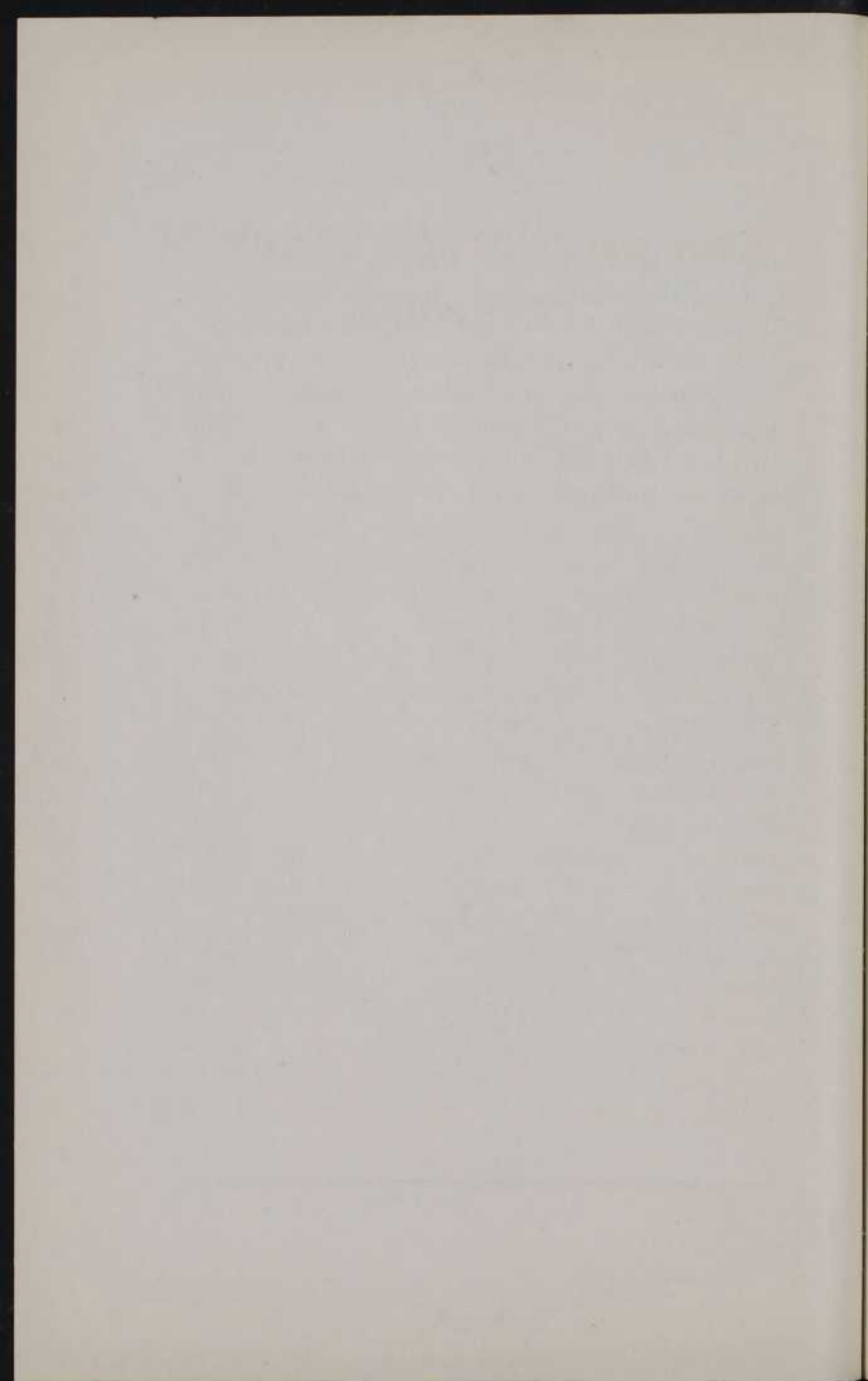
Je comprends votre émoi, mes Frères, face à ces dures réalités. J'ai recueilli ce même aveu sous la plume d'un grand laïc croyant, M. Jacques Maritain: « Nous appartenons à une époque où il faut de l'héroïsme pour rester chrétiens ». Je l'ai recueilli, plus près de nous, sur les lèvres d'un professionnel encore soucieux d'honnêteté et de justice: « Les choses en sont venues à ce point qu'on ne peut plus renoncer à un profit malhonnête, refuser sa signature à un contrat frauduleux sans passer pour un imbécile ». Elargissez la perspective, multipliez ces taches sombres, et vous aurez un tableau en somme véridique de la société contemporaine. Mais à quoi bon? Notre Saint Père le Pape, si bien placé pour voir, si hautement autorisé à parler, nous a livré dans deux solennelles encycliques: *Quadragesimo Anno* et *Caritas Christi*, une peinture telle que nulle part ailleurs, on ne l'a vue avec des traits aussi fortement burinés.

Rien cependant, dans les écrits ni les gestes du bien-aimé Pontife, ne révèle une diminution de confiance dans les destinées du corps mystique. C'est à l'heure où nos laïcs paraissent le

plus en danger de perdre la foi et les mœurs qu'il se tourne vers eux pour les convier à l'action religieuse et à la sainteté de vie, condition première de tout apostolat. Quant à nous, du haut de la chaire comme en toute occasion favorable, nous vous exhortons sans cesse à vous dépasser vous-mêmes et à nous dépasser. La grande parole du Sauveur: « Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait », s'adresse à vous comme aux évêques, aux religieux et aux prêtres. Si donc il plaît au Saint Esprit, renouvelant son effusion première, de descendre en vos âmes pour y étancher cette soif d'idéal et d'infini qui, malgré tout, crie encore au-dedans de vous-mêmes et qu'un converti de ce siècle a nommée « le tourment de Dieu », nous découvrirons alors, non seulement dans les cloîtres et dans les demeures épiscopales, mais dans les rangs du peuple et jusque dans les milieux les plus réfractaires, des âmes d'élite aspirant à la plus haute perfection.

Et croyez-le, mes Frères, la hiérarchie n'en sera pas jalouse. Si un jour la preuve est faite en cour de Rome que Pier Giorgio Frassati, étudiant italien, et Gérard Raymond, étudiant québécois, ont porté leurs vertus au degré héroïque et qu'ils ont accompli de vrais miracles, on verra le Pape d'alors descendre de

son trône, se prosterner devant l'image de ces jeunes hommes, puis se relevant, poser sur leur front cette parure unique, invraisemblable, dont le nom même paraît tombé du ciel: l'auréole!... Voilà ce qui arrive toujours, quand l'Eglise enseignante et l'Eglise enseignée s'unissent dans une même ardeur d'émulation pour la poursuite des biens célestes, selon le mot d'ordre de l'Apôtre: *Æmulamini autem charismata meliora.*



Leur participation au culte liturgique

En théorie comme en fait, les simples fidèles participent à la vie surnaturelle de leur Eglise et la reçoivent en plénitude, depuis le degré inférieur de la simple justification par la grâce, jusqu'à cette union transformante dont on parle en théologie mystique et qui représente ici-bas la plus haute cime de perfection. Je ne descends pas en ce moment de la stratosphère, je parle de choses communément vues et entendues. A part les grandes références de l'histoire et vos propres vérifications, il n'y a pas un confesseur, ni un prédicateur ni un missionnaire en terre étrangère qui n'ait rencontré, parmi les fidèles de la nef, de singuliers exemples de sainteté. A tel point qu'un apôtre retire souvent de son ministère un vrai profit personnel, pour peu qu'il sache observer dans les âmes les opérations de la grâce. A peine ordonné prêtre, dom Columba Marmion, futur grand écrivain mystique, voulut aussitôt accomplir un acte de zèle auprès de son père, un vieil irlandais de Dublin. Il l'exhortait à l'exercice intime de la présence de Dieu. Mais quelle surprise de recevoir cette calme réponse: « Mon

filis, je ne passe jamais beaucoup de minutes sans penser à Dieu pour m'offrir à Lui avec tous les miens ». De tels exemples, plus fréquents qu'on ne le pense, suffiraient à la rigueur pour donner au laïc catholique la plus haute conscience de sa dignité. J'essayerai pourtant de présenter ce personnage dans un nouveau rôle et cette dignité sous un nouvel aspect.

L'expression souvent usitée: « les fidèles de la nef », évoque l'idée de cérémonie religieuse, de culte extérieur et social. Un culte extérieur est offert à Dieu créateur, qui possède un droit souverain sur notre corps et sur tous les objets matériels de sa création. Un culte social est rendu par l'Eglise-société, issue de Dieu comme telle, et comme telle assujettie au devoir de l'adoration et de la louange publiques. Un mot bref et harmonieux sert à désigner ce culte, le mot liturgie. Et c'est de votre participation au culte liturgique que je voudrais ce soir vous entretenir.

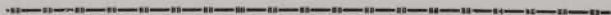
Une erreur très répandue, aggravée par la pratique, veut que la nef soit simplement *représentée* au sanctuaire, par un petit nombre de délégués, les servants et les chantres, tandis que passivement la foule assiste au spectacle. L'erreur gît toute entière dans ces deux derniers mots.

Non, la messe n'est pas un spectacle: c'est une réelle action. Non, la foule n'assiste pas à la messe: elle y prend une part active et commune. Examinons ces quelques pensées par le détail.

Il est vrai que les évolutions du sanctuaire se présentent à vos yeux et à vos oreilles sous l'apparence d'un spectacle, comme au théâtre, et je dirai pourquoi dans un instant. En elle-même et par essence, la messe n'est pas un spectacle, mais un événement, une action; pas une action mimée, reproduite, comme sur la scène, mais une action vécue. Cette action, vous le savez, c'est l'immolation réelle, quoique mystique et non sanglante, de Jésus-Christ sur un autel. Commencé par l'offrande, l'holocauste s'opère en vertu des paroles consécatoires et s'achève par la manducation de la Victime ou la communion. A vouloir presser la doctrine, on devrait dire que la messe consiste uniquement dans l'émission des paroles: Ceci est mon corps — Ceci est le calice de mon sang. Mais l'Eglise, inspirée de Dieu, voulut greffer sur cet acte le cérémonial édifiant qu'on nomme les accessoires du sacrifice. Eût-il été sage et convenable de sa part, de recevoir ce formidable héritage sans en explorer tout le contenu et sans, pour ainsi dire, l'exploiter. Eût-il été sage et convenable, en réduisant la messe à son rite essentiel, de convoquer le peuple

pour entendre prononcer quatre paroles, si prodigieuses qu'elles soient. Notre-Seigneur Lui-même, en instituant la cène, entoura son holocauste de certains autres rites, chants et prières, connus par l'Ecriture. L'Eglise voulut mettre son scrupule à l'imiter « en organisant, pour ainsi dire, l'immolation mystique et en s'organisant autour d'elle ». La tradition s'est maintenue; ce protocole génial persévère avec des altérations de surface. Dans son beau livre: *La prière antique*, dom Fernand Cabrol établit nettement qu'entre notre messe actuelle et celle du troisième siècle, il n'y a qu'une différence de plus et de moins. Et voilà comment la messe se présente à nous sous forme de spectacle. Mais retenez-le bien: spectacle agi, spectacle vécu dont l'action centrale sera non pas seulement la représentation, mais la reproduction du sacrifice de Jésus-Christ.

Or ce sacrifice appartient à l'Eglise universelle. La messe est l'acte sacerdotal de tout le corps mystique. A l'autel, dit saint Augustin, c'est le Christ total, la tête avec ses membres, qui s'offre à Dieu, tandis que sur la croix il mourait seul, l'Eglise n'existant alors qu'en puissance. Avec saint Augustin, la tradition unanime des Pères certifie qu'à la messe, tout le corps mysti-



que immole la Sainte Victime, s'immole avec elle et s'en nourrit. Mais le corps mystique ou l'Eglise, c'est vous tous: depuis l'ouverture de ce carême, je m'évertue à vous injecter, pour ainsi dire, cette vérité. Donc la messe est vôtre, le sacrifice vous appartient. *Orate, fratres, ut meum ac vestrum pariter in conspectu Domini sit acceptum sacrificium*: priez, mes frères, pour que mon sacrifice qui est aussi le vôtre, soit agréable aux yeux du Seigneur. Autrefois, pour marquer ce droit de propriété des fidèles sur la messe, la matière du sacrifice: le pain et le vin, était fournie directement par eux. Cette offrande a fait place aux honoraires. Mais de par l'intention même du célébrant, outre le fruit général de la messe, qui va à l'Eglise entière, un fruit spécial est appliqué aux intentions du donateur.

De la nef pourrait monter une objection. La messe, direz-vous, est le bien commun de l'Eglise corps mystique, soit. Mais qui dit bien commun, dit le contraire de bien individuel. La voirie, bien commun, appartient à tout le monde sans qu'aucun individu puisse dire: mon chemin, ma voirie. Comment un pauvre laïc agenouillé dans son banc osera-t-il déclarer: c'est mon sacrifice qui se célèbre à l'autel? N'est-ce pas le sacrifice de l'Eglise en général ou tout au plus le sacrifi-

ce du prêtre?

Précisément, il y a un sacerdoce des laïcs, et l'occasion m'est offerte d'exposer ici un point doctrinal enveloppé de mystère, mais des plus consolants, des plus honorables pour vous. « Vous êtes une race choisie, un sacerdoce royal », écrit l'apôtre saint Pierre. Et l'apôtre saint Jean : « Gloire et puissance à Celui qui nous a aimés et qui nous a faits rois et prêtres de Dieu ». Cette royauté sacerdotale du laïc croyant n'est pas une fiction. Vous l'avez reçue au baptême, sous forme de caractère ou de marque spirituelle imprimée dans votre âme. Participation inférieure au sacerdoce de Jésus-Christ, ce caractère (comparé par saint Thomas à celui que portaient, gravé dans la chair, les soldats de l'empire romain), vous désigne, vous députe, vous habilite à certaines fonctions du culte, soit comme sujet, soit comme ministres. Ainsi vous êtes ministres du sacrement de mariage et, en cas de nécessité, du baptême. Ainsi les premiers chrétiens apportaient à domicile et s'administraient à eux-mêmes la réserve eucharistique. Ce caractère n'entraîne pas le pouvoir de consacrer, exclusif au prêtre, mais c'est une puissance de même nature. « Il n'y a dans le corps mystique, dit saint Léon le Grand, qu'un seul pontificat, celui du Christ, dont l'onction mystérieuse, si elle se répand avec plus

d'abondance sur les membres supérieurs, ne laisse pas cependant de descendre sans parcimonie jusqu'aux membres inférieurs ». Aussi quand le peuple de Rome voulut fêter l'anniversaire de son élévation au souverain pontificat, il refusa d'abord cet hommage; puis il finit par l'accepter, pour cet unique motif que « la dignité royale et sacerdotale nous est commune à tous ». Et saint Augustin déclare à son tour: « Vous devez vous considérer comme les associés du ministère sacerdotal, *sacerdotalis officii consortes* ».

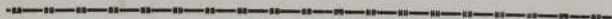
Ne craignez pas, mes Frères, puisque son sacrifice est le vôtre, de dire amen à tout ce que prononce et fait le prêtre à l'autel. Quand il élève l'offrande, offrez-vous avec lui comme autant d'hosties spirituelles. Quand il immole le Christ total, immolez en même temps le corps mystique, l'Eglise universelle. Et quand il vous propose de rendre grâce, répondez que c'est justice et convenance, *dignum et justum est!* Pour cela, ayez en mains votre missel. La récitation du chapelet, à moins qu'elle ne s'accompagne de la méditation des « mystères douloureux », serait une insuffisante collaboration. Priez, mais avant tout, *priez la messe*. S'il vous reste des moments libres, consacrez-les aux réflexions que suggère la saison liturgique ou la fête du jour. Voilà ce que j'appelle, non pas assister, mais prendre

part active au sacrifice, relier la nef au sanctuaire et à l'autel.

Part active et commune, ai-je dit, et cette seconde épithète a aussi sa grande importance. D'accord avec l'Evangile, on vous demande, quand vous entrez à l'église, de déposer à la porte vos pensées frivoles, vos ressentiments, vos projets de vengeance, dans l'espoir avoué que vous oublierez de les reprendre en sortant. Faites davantage, s'il se peut : déposez du même coup votre individualité, votre moi, pour prendre à la place une âme collective : ce qu'on nomme en psychologie l'âme des foules. Le propre d'une foule, en particulier d'une foule liturgique, est de penser, de sentir, de prier en commun.

Et la messe comporte essentiellement la prière en commun; c'est la prière en famille de toute l'Eglise. L'antiquité chrétienne qui enfanta la liturgie nous apparaît toute imbue de cette vérité. Les premiers fidèles, durant la messe, « priaient en commun, chantaient ensemble les cantiques spirituels, psalmodiaient entre eux à voix alternée ou écoutaient le récitatif des chantres en y répondant par un verset jouant le rôle de refrain. Sans compter le dialogue entre le prêtre et les auditeurs qui tous, à ce moment, faisaient office de chantres » (Dom Festugière). Vous prendrez part un jour, je l'espère, au chant collectif d'é-

En attendant, que votre participation aux offices, même à voix basse, soit toujours une participation communautaire. Prier avec et pour les autres est la meilleure façon de prier pour soi. *Ce que l'Eglise réprouve, ce n'est pas la prière individuelle, c'est l'individualisme de la prière.* Ce confortable religieux, ce quant à soi mystique, cet égoïsme raffiné dont se plaignent à bon droit nos auteurs liturgiques, tout, à l'intérieur du missel comme à l'intérieur de l'édifice sacré, le condamne. Toutes les demandes du livre sont formulées au pluriel : le *nous* à la place du *je* : *notre* pain quotidien, *nos* tentations, *nos* offenses. Les



oraisons chantées par le célébrant à la suite du Kyrie ou du Gloria se nommant « collecte », en ce qu'elles ont pour but de réunir les vœux de l'assemblée. Enfin le temple où vous êtes venus prier est la maison du peuple et tous les mouvements qui s'y exécutent sont des mouvements d'ensemble.

Il vous suffirait d'ailleurs, paroissiens de cette plus grande paroisse qui a nom l'Eglise catholique, de franchir en esprit les murs de ce temple, pour voir et entendre, d'heure en heure, de pays en pays, de longitude en longitude, les mêmes fonctions religieuses, les mêmes gestes collectifs, les mêmes formules dites au pluriel. Voilà qui gonfle le cœur, de savoir que là-bas, au fond de la brousse africaine ou parmi les glaces de l'Athabaska-Makenzie, un saint missionnaire, votre fils peut-être ou un pur étranger, lit son bréviaire et dit la messe en union avec tous les tenants de la foi catholique et apostolique: *et omnibus catholicæ et apostolicæ fidei cultoribus*. Oui, voilà qui gonfle le cœur et console un chrétien de sa personnelle insuffisance et de l'abandon moral où parfois il se trouve. Sachant cela, un chrétien, un catholique ne devrait jamais se croire impuissant ou abandonné... Mais alors, que devient dans ce concert unanime la prière privée, je veux dire bornée aux intérêts privés?

Elle devient presque sans signification et sans valeur: *c'est une isolée, une pauvrete!*

Vous avez dû saisir par ce bref exposé la nécessité et les conditions de votre participation au culte liturgique. Vous avez même pressenti les bienfaits que vous pouviez en attendre. Quand parut, vers 1850, l'Année Liturgique de Dom Guéranger, un journal sectaire de Paris lui fit cette sorte de réclame: «Voilà un ouvrage qui fera autant de mal que les Contes de Voltaire ont fait de bien». Clairvoyance de la haine, sans doute, mais ce journal voyait clair. Que d'âmes, en effet, ramenées à Dieu par la lecture de ces pages où la liturgie nous apparaît, donnant sa couleur au rythme des saisons et rattachant la vie chrétienne et aussi, bon gré mal gré, la vie mondaine aux diverses phases de la vie terrestre de Jésus-Christ. Mais que dire du missel, «source d'intellectualité pour les intellectuels, trésor de résolutions pour les virils, trésor d'émotions pour les tendres» (Dom Festugière). Ah! ce n'est pas sans raison que Pie X voyait lui aussi dans la participation à la vie liturgique «la source première et indispensable de l'esprit chrétien».

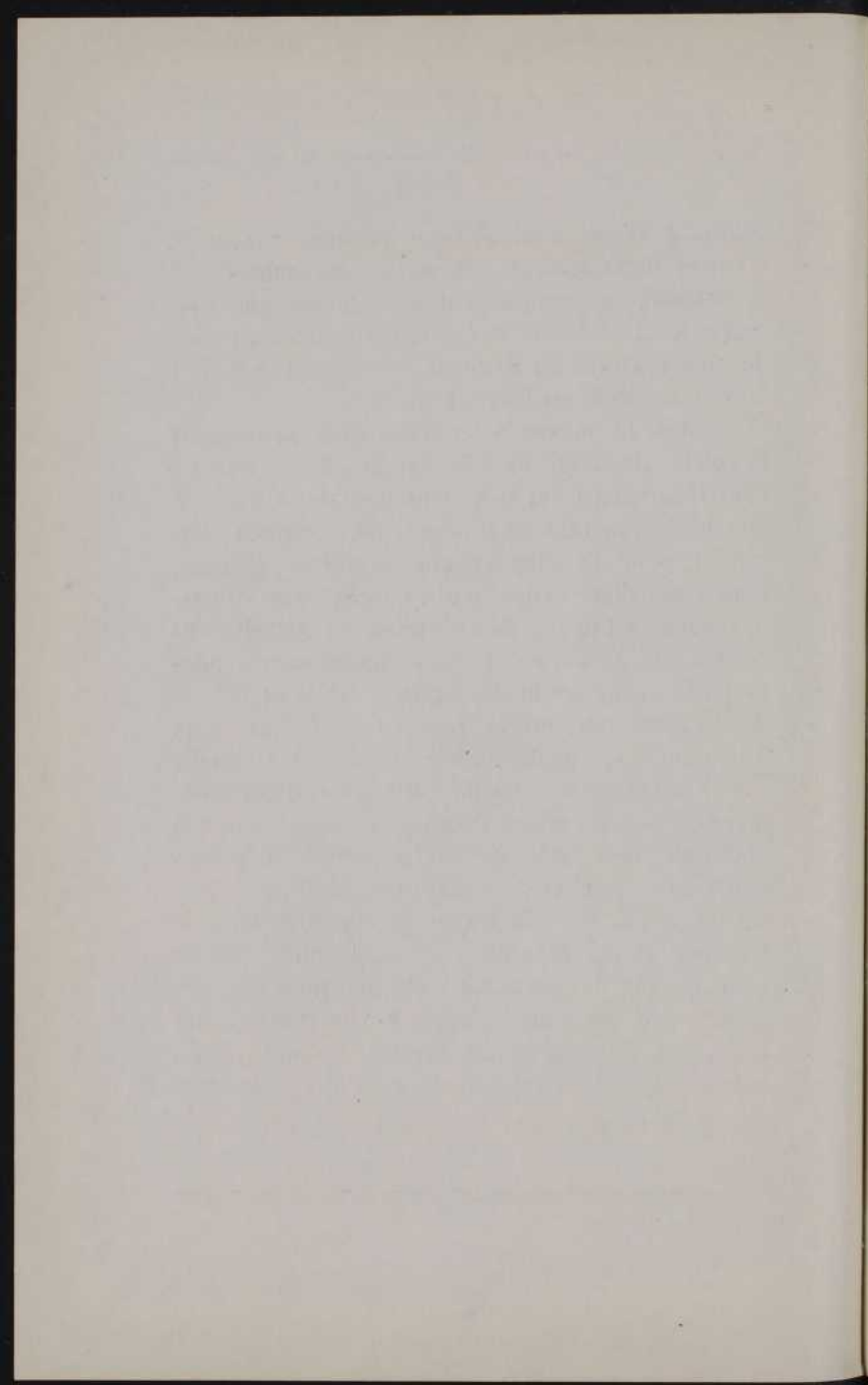
Sans la messe solennelle, mes Frères, que deviendraient vos souvenirs de catéchisme plus ou moins effrités par l'oubli, sinon dépossédés par la culture profane! A l'église — outre le

sermon ou le prône — l'ordinaire de la messe, joint au cycle des Fêtes et des divers temps liturgiques, rappelle successivement la série de nos dogmes, exposés dans une langue pleine d'images, figurés dans un rite plein de symboles. Initiation pour les petits, catéchisme de persévérance pour les grands, voilà le missel et voilà la messe.

Sans la messe solennelle, que deviendrait la morale ou, pour parler concrètement, que deviendrait le pécheur! Jadis, dans la primitive Eglise, il était interdit au pécheur, avant l'expiration des années de pénitence, de prendre part à la partie principale du sacrifice. Au moment de l'offertoire, le diacre se tournait vers le peuple en prononçant d'une voix forte: *Exite, qui in pœnitentia estis*, sortez, vous qui êtes en pénitence. La perfection de l'âge héroïque justifiait ces rigueurs; mais les temps sont changés. Aujourd'hui nous disons à ces malheureux, spirituellement déclassés: Venez à la messe et restez-y jusqu'à la fin. Peut-être qu'à l'instant le plus imprévu — je ne dis pas le plus logique, car il n'y a guère de logique dans l'amour, même divin — une grâce subite, venue de l'autel et passant par les lèvres d'un prédicateur ou les feuillets d'un livre, vous mènera au confessionnal où le prêtre n'aura aucune hésitation à vous ab-

soudre. Si au contraire un pécheur ajoute à d'autres manquements, en partie excusables par la passion, le manquement à la messe que rien n'excuse, il offre un de ces cas morbides en face de quoi l'arbitre du Sauveur se demande s'il doit fermer la grille ou lever la main.

Sans la messe solennelle, que deviendrait la piété du laïc, parfois languissante, parfois trop raisonneuse ou trop sentimentale, appauvrie qu'elle est par tant de productions modernes contenant pour la plupart une mystique éventée. Une vraie piété orthodoxe ira puiser ses vitamines dans la liturgie de la messe. « Accents sublimes des prophètes, lyrisme des psaumes, onction des évangiles et des épîtres, traits et répons de l'Eglise opérant le raccord entre les deux Testaments », quelle sûreté de doctrine, quelle santé surnaturelle, quelle puissance d'entraînement dans cette prière inspirée de Dieu dans son ensemble, composée surtout en temps de persécution et de martyre ! On dit que la liturgie donne une voix aux choses et qu'elle interprète le cantique de la création. Elle est plus exactement la voix des âmes, et voilà pourquoi elle sollicite votre concours. Mêlez-y vos propres accents. A l'invitation du prêtre : *sursum corda*, soyez toujours en mesure de répondre : *habemus ad Dominum*.



L'apostolat laïque

Nous abordons enfin la grande question du jour: l'apostolat laïque, et l'apostolat laïque organisé ou l'Action catholique. Jusqu'ici je me suis appliqué à mettre en lumière sous différents aspects une vérité fondamentale, à savoir que les laïcs comptent pour beaucoup dans leur Eglise. Cette fois j'espère que la démonstration sera complète. Car si l'élément laïque fut jusqu'en ces derniers temps, je ne dis pas évincé, mais tenu quelque peu en dehors de l'apostolat, il vient d'y rentrer par la grande porte, ouverte par Pie XI.

En droit comme en fait, ce mouvement se présente comme une rénovation plutôt qu'une innovation. Je me propose de remonter à sa source, afin d'en mieux faire voir la légitimité d'abord, puis la constante pratique à travers les siècles. Je finirai par la réponse à certaines objections.

La source immédiate, formelle, de l'apostolat chrétien, c'est le sacrement de confirmation et le caractère par lui imprimé. Tandis que le baptême vous infuse une vie surnaturelle, en faisant de vous des enfants de Dieu, la confirma-

tion vous aide à croître et à grandir dans cette vie de la grâce, en faisant de vous des fils adultes. Tandis que par son caractère le baptême vous ordonne et vous délègue aux exercices du culte, la confirmation par le sien vous ordonne et vous délègue à la défense de la foi. Tandis que le baptême vous confère le pouvoir d'opérer votre salut personnel, la confirmation vous donne mission de travailler au salut de la société surnaturelle en combattant ses ennemis. D'un mot, elle fait du chrétien baptisé le vrai soldat de Jésus-Christ.

Et voyez comme la matière de ce sacrement révèle un choix harmonieux. C'est l'huile mêlée de baume: l'huile qui assouplit pour la lutte les membres de l'athlète, le baume dont l'odeur attire, et symbolise l'attrait de l'édification. Puis l'onction du saint chrême est tracée sur le front, siège de la rougeur et de la honte, comme pour en chasser le respect humain et mettre à la place l'Esprit de courage et de force. Enfin — et ceci relève encore d'une harmonie providentielle — comme l'enfant, de nos jours, atteint vite une précocité déconcertante, l'Eglise veut qu'il reçoive ce sacrement assez tôt pour agir avec force et faire face à ses premiers ennemis.

Assez tôt pour agir... bien entendu, nous

parlons d'actes offrant une certaine répercussion. Jusque-là, l'enfant demeure enclos dans sa petite existence. Un enfant ne vit d'abord que pour soi-même. Ces menus gestes par lesquels il veut tout prendre, tout, tout, tout, ne représentent guère autre chose que la poussée d'un être qui n'est pas encore fait et qui tend à se faire, à se réaliser. Rien de moins social d'abord que la vie d'un enfant. « Mais le voilà, dit saint Thomas, qui, parvenu à un certain âge, commence à communiquer aux autres les fruits de son activité ». Il joue avec des camarades; il donne des coups et il en reçoit; il partage ses dragées avec ses frères et sœurs: c'est un petit être social. Croyez-moi, le temps est venu de le confirmer... Car un même phénomène se produit sur le plan chrétien. Jusque-là c'était un membre emmailoté du corps mystique. Revêtu du sacrement de force, muni du caractère — et l'on voudrait que ce fût dans tous les sens du mot — le voilà qui commence à s'épanouir et à remplir sa fonction.

Quelle sera cette fonction, sinon d'aider les autres membres et par eux le corps entier, l'Eglise. Ne voit-on pas dans notre corps de chair, et d'un membre à l'autre, ce perpétuel échange de services? Nous avons une rue à traverser. Notre oreille signale la venue d'un auto. Notre

œil apprécie la distance et dirige notre pied de façon à éviter l'accident de voiture et les autres obstacles, le caillou ou la flaque d'eau. Un de nos membres vient-il à souffrir, aussitôt, dirigés par la tête, les autres se mobilisent à son service. Ils n'ont de vie et d'activité que pour le guérir, ou mieux, pour permettre à l'âme de le guérir, car scientifiquement, c'est l'âme qui guérit son corps. Or, dit l'apôtre saint Paul, dans le corps mystique ou l'Eglise, « vous êtes membres les uns des autres ». Par conséquent, la charité vous presse de secourir les malheureux et les plus malheureux de tous, les incrédules et les pécheurs ou ceux-là simplement qui sont menacés dans leur croyance ou leur vertu. Les secourir, non par vous-mêmes, puisque l'entreprise vous dépasse, mais en permettant au Saint Esprit, âme de l'Eglise, d'opérer par vous son œuvre de guérison et de réfection, et à Jésus-Christ, tête de l'Eglise, de continuer par vous sa mission rédemptrice.

Quiconque en effet, prêtre ou laïc, homme ou femme, enfant ou vieillard, étant membre de Jésus-Christ, se refuse à l'apostolat, immobilise d'une certaine façon le Christ, en l'empêchant d'agir par son propre intermédiaire. « O Seigneur, s'écrie une âme contemporaine, combien de fois avons-nous lié vos mains prêtes à bénir,

cloué vos pieds prêts à marcher, scellé vos lèvres prêtes à parler! » C'est le péché d'omission, péché de tout repos, qui consiste exactement dans le repos. On voit dans la campagne romaine un cimetière avec cette inscription à la porte: *Pleure sur le mort, parce qu'il s'est reposé.* Ce n'est là qu'un brillant paradoxe. Ne pleurons pas sur le mort entré dans la paix. Pleurons sur le vivant qui se repose avant l'heure, le *confirmé*, le soldat qui dort sous la tente et qui n'en sort jamais!

Que ce soit la volonté du Christ d'associer les simples fidèles à sa mission de Sauveur, nous en avons la preuve dans son sacrement de confirmation. Ouvrez de plus son Evangile; voyez-le agir, entendez-le parler. *Gratis accepistis, gratis date*, vous avez reçu gratuitement, donnez de même, à profusion. Il s'adresse de la sorte aux douze Apôtres et à soixante-douze disciples qui sont des laïcs et qui pour la plupart resteront des laïcs. Il ne leur commande point de tenir des assemblées religieuses, mais de pénétrer dans les demeures avec des paroles de consolation, de lumière et de paix. Il les munit cependant de pouvoirs miraculeux pour exorciser les démons, guérir toutes sortes de maladies. Enfin il considère comme fait à lui-même l'accueil qu'on leur réserve: *qui vos recipit, me recipit*, qui vous re-

çoit me reçoit.

L'Eglise naissante accepta ce mot d'ordre dans sa pleine signification. Les premiers baptisés et les premiers confirmés, bien que refaits à l'image du Créateur, ne se considéraient pas pour cela comme des statues. Ouvrez cette fois les Actes des Apôtres, dont l'auteur est saint Luc, dont l'authenticité est aussi clairement établie que celle des « Odes et Ballades » et du « Génie du Christianisme ». Quelle effusion de grâces, mais aussi quelle ferveur d'apostolat! Ces grâces extraordinaires, déjà mentionnées: miracles, prophétie, discernement des esprits, don des langues, grâce du discours, tous ces charismes sont accordés uniquement en vue de services à rendre, *ad utilitatem*. Ils sont tellement altruistes, tellement pour les autres, que celui qui les possède peut être en état de péché et qu'on les peut obtenir sans prédispositions naturelles: ainsi la grâce du discours, *gratia sermonis*, chez des illettrés. Tous apôtres, ces illettrés du premier siècle, se catéchisant entre eux, catéchisant l'étranger, le Gentil, répondant à ses objections, à ses sophismes, et lui versant d'abord l'aumône matérielle pour mieux lui faire accepter l'impondérable de l'amour. Aussi bien, presque toutes les Epîtres de saint Paul se terminent par d'élogieux messages, effusions de gratitude et de louanges à l'a-

dresse de ses coopérateurs laïques. Il y fait mention particulière des femmes et recommande qu'on vienne en aide à « celles qui ont combattu pour l'Evangile ».

Le mot d'ordre compris, exécuté par l'Eglise naissante, devait se perpétuer à travers l'antiquité, le moyen-âge et les temps modernes jusqu'à nos jours. Tout en reculant devant la tâche, je vois fort bien la série de tableaux qu'il me faudrait broser pour mettre en relief l'apostolat laïque aux grandes époques de l'histoire. Il y aurait la fresque du martyre, acte suprême d'apostolat: victimes de tout âge, de tout sexe, de toutes conditions, massacrées en certains endroits par troupes, et « souriant à la mort comme la fleur au matin », nous disent les *Acta*. Il y aurait la fresque des croisades, épopée laïque dont le résultat le plus net fut l'itinéraire tracé en Orient aux missionnaires de l'Evangile. Il y aurait la fresque des Pérégrinants du XIII^e siècle, et celle des cohortes de tertiaires levées par saint Dominique et saint François pour étendre leur influence au sein de la société civile. Il y aurait la fresque japonaise: toute une chrétienté décapitée, séparée de ses prêtres durant plus de deux siècles; conservant malgré tout le baptême, les assemblées rituelles, la foi en la Vierge, la dévotion au Pape; et offrant plus tard, en 1865,

aux missionnaires rentrés au pays à la faveur du nouveau régime, un résidu chrétien d'environ 35 000 âmes. Nous parviendrions ainsi jusqu'au début du XIXe siècle, en pleine ville de Paris. Là un petit groupe d'étudiants, soucieux de restaurer la foi en France, décide de commencer par une œuvre charitable: la Saint-Vincent de Paul est fondée; il décide de poursuivre par une œuvre d'enseignement religieux: les Conférences de Notre-Dame sont fondées à la suite d'une requête signée par deux cents jeunes gens. Après Ozanam, on saluerait au passage Montalembert et Louis Veuillot s'unissant aux évêques et à quelques autres combattants laïques dans la revendication des libertés religieuses, à commencer par la liberté d'enseignement. Nous arriverions enfin, cent ans plus tard, en 1933, dans les sordides banlieues de Londres, pour y entendre les conférenciers de la *Catholic Evidence Guild* prêcher l'Evangile ou le catéchisme en plein air à des auditoires de passants!

Mes frères, vous oublierez peut-être ces grands faits que je vous cite un peu au hasard: retenez au moins ceci, que jamais le principe de l'apostolat laïque ne fut abandonné par l'Eglise. Il fut discuté parfois par des esprits chagrins. Ces grands apologètes que furent Donozo Cor-

tès, Auguste Nicolas, De Bonald, De Maistre, rencontrèrent des oppositions plus ou moins justifiées. On leur reprochait quelques imprécisions doctrinales. « Tout bon chrétien, écrit saint Ignace, doit être plus prompt à justifier une proposition obscure de son prochain qu'à la condamner ». Surtout si le prochain est un laïc et un coreligionnaire de bonne foi. Montalembert se fit dire un jour qu'il n'avait pas reçu mission de défendre l'Eglise. Et Mgr Parisi, évêque de Langres, lui écrivait ainsi pour le réconforter : « On vous dit, monsieur le Comte, que vous n'avez pas de mission; sans doute vous n'avez pas mission de siéger dans un concile... Mais est-ce que tout chrétien n'a pas mission de combattre, pour sa part et selon ses moyens, les ennemis de Dieu? Est-ce que, selon la belle expression de Tertullien, dans les grands dangers publics, tout citoyen n'est pas soldat? » Pareils préjugés ne se rencontrent plus de nos jours, quand on voit des philosophes comme MM. Maritain et Gilson, invités à donner des conférences à Rome sous les yeux du Saint Père, un sociologue comme M. Duthoit, chargé par la S. Congrégation du Concile d'organiser en France, conjointement avec l'épiscopat, la formation des clercs destinés à l'action sociale.

Vos propres objections sont assurément d'un autre ordre. En écoutant ce bref rappel des grands mouvements d'apostolat laïque, vous avez cru peut-être que tout le mérite et l'efficace en revenait aux groupes et aux chefs de groupes, tandis que l'individu ordinaire n'y comptait pour rien. De là ces réflexions courantes: Moi apôtre, y songez-vous! Pour être apôtre, il faut avoir quelque chose à donner et qualité pour l'offrir. Où est mon avoir, où sont mes richesses, où sont mes titres? De quelle influence pourrais-je disposer? Non, vraiment, je ne me vois guère dans ce nouveau rôle que vous me proposez...

Le chrétien qui se récuse de la sorte oublie qu'il est membre de son Eglise et qu'à ce titre il détient une part de ses richesses spirituelles. Je crois l'avoir amplement démontré. Simple individu et subalterne, j'admets l'infériorité de sa condition. Ce n'est pas moi qui nierai l'importance des chefs, ceux qu'on nomme aujourd'hui des animateurs, du mot latin *anima*, âme. Ce n'est pas moi qui nierai l'importance des groupes: l'union fait la force, et j'aurai bientôt à traiter de la merveilleuse technique de Pie XI, laquelle repose avant tout sur l'association. Mais d'autre part, que vaut l'initiative ou le commandement du chef, sans la contribution agissante des petits, des sans-

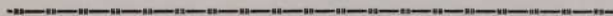
grade, disons le mot, des anonymes? Quand, au lendemain d'une victoire, on essaie de peser les mérites respectifs des officiers et des soldats, c'est toujours une tâche délicate, source d'embarras et de perplexités. Et que devient le groupe, si les individus qui le composent, sans refuser leur nom ni même leur contribution d'argent, refusent d'agir eux-mêmes, par leur vitalité propre? Il devient la chose qui s'en va, le comité de parade, la liste prétentieuse bonne à communiquer aux journaux.

Prenez donc meilleure conscience de votre fécondité surnaturelle et de votre valeur apostolique en tant qu'individus. Après tout, vous n'avez pas été confirmés en bloc, mais un à un. Un à un, vous avez entendu les paroles de l'évêque, forme du sacrement: « Je te marque du signe de la croix et je te confirme avec le chrême du salut ». Vous reçûtes alors, non pas la foi — c'est l'effet propre du baptême — mais la foi à professer d'office, à propager et à défendre: lumière retirée de dessous le boisseau et posée sur le chandelier. Comment pourriez-vous l'envisager autrement? Vous auriez la foi, la foi véridique et stable éclairant tout le problème de la destinée, dirigeant vos pas dans la terrestre aventure, vous menant ainsi jusqu'au bord de la tombe et là vous montrant, dans une lueur suprême, l'état

ménagé aux justes et aux pécheurs... et gardant pour vous ce trésor des trésors, vous verriez à côté de vous des frères qui l'ont perdu ou qui, l'ayant conservé, n'ont pas le courage d'en vivre, vous verriez en terre infidèle des millions d'autres frères qui attendent cette lumière à leur tour, et vous ne risqueriez rien, pas une parole, pas une prière, pas une aumône pour le leur communiquer? Craignez alors la menace de l'Ecriture: *Movebo candelabrum*, je déplacerai le chandelier; et cette autre: *Et quod habes auferetur*, je vous ôterai à vous-mêmes ce trésor enfoui; et cette autre enfin de saint Jean Chrysostome: « Je ne crois pas qu'on puisse se sauver sans travailler au salut de ses frères ».

Ce qu'on attend de l'individu laïque, ce sont des contributions à sa portée, dans le milieu qu'il habite ou dans celui qu'il fréquente. La prière, le bon exemple, la bonne parole, l'exhortation délicate, opportune et sensée, faut-il donc être un chef pour manier ces instruments qui sont tous des instruments de salut, — la grâce divine n'étant pas enchaînée aux sept sacrements de l'Eglise. Petites causes, grands effets, voilà ce qu'on observe dans le monde physique où les savants nous montrent la nature entière livrée à l'action des infiniment petits. Notre corps même est

Mais, dira-t-on encore, et j'espère que c'est l'objection finale, le mal est trop grand, trop avancé, pour entreprendre la lutte avec quelque chance de succès. Quelle témérité de langage, mes Frères. Dieu a fait les nations guérissables; quant aux âmes prises en particulier, si délabrées ou criminelles qu'on les suppose, il y a toujours au fond de chacune ce petit grain de phosphore qu'il suffit de rejoindre pour provoquer l'étincelle. Et puis, qui vous propose de détruire tout mal ici-bas? Pas plus que la pauvreté le mal moral n'est destiné à disparaître globalement. Que de fois, à l'exemple des plus grands saints, vous devrez vous contenter de demi-victoires. Demi-victoire, quand saint Dominique parvenait à confondre un hérétique sans



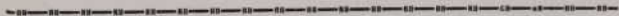
toutefois le ramener à Dieu. Demi-victoire, quand, témoins d'un désordre habituel, vous empêchez par votre intervention un scandale isolé ou une publicité néfaste. Demi-victoire, quand une fois vous imposez silence au discoureur osé comme au franc blasphémateur. Demi-victoire, quand vous faites au malade rebuté, au chômeur en détresse, la moindre injection de courage surnaturel. Pourquoi dédaigner ces obscures résistances ou ces modestes apports? Le Soldat inconnu qu'on honore en divers pays n'a peut-être accompli rien d'extraordinaire. Il n'a peut-être rien prévu touchant la date de l'armistice et l'issue finale du long combat. Pourtant la lampe du souvenir veille sur son tombeau. Imitiez-le, mes chers Frères. Si votre dévouement d'apparence inutile ne doit laisser aucune trace de gloire, Dieu lui-même a déjà dressé dans son ciel l'arc de triomphe de l'Apôtre inconnu.



L'apostolat laïque organisé

Notre dernière conclusion portait sur la nécessité de l'apostolat laïque individuel, et tendait à secouer l'indifférence, à réfuter l'objection. Aux menaces de l'Ecriture venait s'ajouter celle de saint Jean Chrysostome, parlant manifestement des devoirs de l'individu: « Je ne crois pas qu'on puisse se sauver sans travailler au salut de ses frères ». Que vous fassiez ou non partie d'un groupe, vous êtes liés à ce devoir d'apostolat; isolés, vous restez quand même solidaires de votre Eglise, membres agissants du corps mystique; groupés, organisés, votre groupement, votre organisme demeure stérile, si chaque individu ne prend part à l'action. Pareilles associations peuvent offrir un cadre solide, reluisant, mais sans tableau. Un conférencier d'esprit les compare à ces canons de parade installés dans les parcs: du vide avec du bronze autour.

Convenons cependant que l'apostolat individuel, toujours nécessaire, ne suffit plus à une époque où tout, dans l'Eglise comme dans le siècle, revêt la forme sociale. « Mettez dix enfants à jouer dans une cour: au bout de cinq mi-



nutes, ils ont un chef et les voilà formés en équipes » (P. Sertillanges). On s'amuse parfois à démentir les proverbes, mais l'antique proverbe : *l'union fait la force* n'a reçu jusqu'à date aucun démenti. Force individuelle accrue par le nombre, la majesté du nombre. Force individuelle accrue par l'unité convergente des efforts, grâce à l'esprit de discipline. Ce que vous étiez seul à penser, vous voilà mille et dix mille à le penser; seul à dire, vous voilà mille et dix mille à le dire; seul à faire, vous voilà mille et dix mille à le faire. Et cela en même temps et sur divers points stratégiques. Et cela sans porter la moindre atteinte à votre personnalité, sans que rien ne vous empêche de mettre sur ces pensées votre couleur, sur ces paroles votre accent, sur ces actions votre dynamisme.

Or, voici que le Pape propose et impose un mode supérieur d'union et d'organisation, le plus vaste qui ait été conçu jusqu'à présent dans l'Eglise. Ah! il dut frémir, le vénéré Pontife, en traçant la première ébauche d'un programme auquel il déclare tenir comme à la prunelle de ses yeux. Ce programme, quel est-il? Déjà nos précédentes instructions vous ont préparés à bien saisir la technique de l'Action catholique. Vous avez pu lire également l'exposé doctrinal et disciplinaire où votre bien-aimé archevêque,

sans rien sacrifier du présent ni du passé, indiquait avec force les contributions de l'avenir. Mais vous ne sauriez trop vous familiariser avec un mouvement qui intéresse de si près les fidèles de la nef qu'on ne craint pas de l'appeler, dans les sphères officielles, l'œuvre des laïcs, la chose des laïcs.

L'Action catholique, en effet, c'est la participation du laïcat, sous la conduite de la hiérarchie, à l'apostolat de l'Eglise, c'est-à-dire, à une partie de son action religieuse: la conquête, la préservation et le salut des âmes. Nous avons dans ces quelques mots un comprimé doctrinal du sujet. *Le but* à atteindre: l'œuvre d'apostolat proprement dite; *le moyen*: les forces du laïcat concertées, organisées; *la condition*: le contrôle effectif de l'autorité.

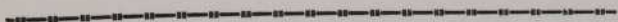
Si vous voulez saisir avec justesse ces trois éléments de l'Action catholique, surtout le premier, l'œuvre d'apostolat, placez-vous sans tarder sur le plan surnaturel et ne le quittez plus un seul instant. « Vous êtes conviés, vous dit le Pape, par une grâce tout à fait singulière, à un ministère très peu différent du ministère sacerdotal... en prêtant votre concours à l'Eglise de Dieu, en complétant d'une certaine façon son ministère pastoral ». Ce ministère pastoral, qui consiste

avant tout dans la prédication et dans l'administration des sacrements, n'est pas limité à cette double fonction. En dehors du strict domaine confié par délégation épiscopale aux prêtres et aux religieux-prêtres, un champ immense reste ouvert à l'action d'une Providence surnaturelle et au concours que tous, supérieurs hiérarchiques, prêtres ou chrétiens du siècle doivent lui prêter. Saint Paul recommande de surveiller la conversation privée pour qu'elle obtienne la grâce aux écoutants: *ut det gratiam audientibus*. A plus forte raison faut-il surveiller la chose commune et les actes publics.

Ce n'est pas en présence du prêtre qu'on ose nier ou falsifier les dogmes, mais dans certains salons où il est devenu impossible de mentionner l'enfer sans déclencher une controverse. Elle fait de l'action catholique, la femme qui oppose alors sa croyance ou simplement détourne la conversation. Ce n'est pas à l'église que s'élaborent les lois parlementaires, les règlements municipaux, les constitutions de ligues, de clubs et autres sociétés. Il fait de l'action catholique, le groupement qui obtient l'abandon d'un projet nocif ou le retrait d'une loi mauvaise. Ce n'est pas à l'église qu'on pourvoit à la sécurité morale du trottoir, de la plage et du parc, à la bonne tenue du journal, du magasin, du ci-

néma et du théâtre. Il fait de l'action catholique, le groupement qui s'oppose aux promiscuités dangereuses, aux affiches indécentes, aux lectures et représentations obscènes. Autant d'initiatives qui, à commencer par la propagande du bon journal, intéressent de près la foi et les mœurs et que ni la hiérarchie ni les simples prêtres ne peuvent déclancher ou du moins mener à terme sans l'aide du laïcat.

Foi et mœurs, voilà qui est bien du domaine religieux. Nous avons là le premier objectif de l'Action catholique. Est-ce à dire que l'objectif social en soit écarté? Non, il vient simplement en second lieu. En second lieu, façon théorique de parler. Comment dans la pratique séparer le religieux du social? « L'Action catholique ne doit pas moins et à bon droit s'appeler une action sociale », écrit Sa Sainteté Pie XI au cardinal Bertram. Recourons à divers exemples. Quand l'Action catholique favorise le mouvement missionnaire en terre païenne, n'est-ce pas le niveau social des tribus idolâtres qui s'en trouve rehaussé? Quand l'Action catholique parvient à assainir un lieu d'amusements, à faire disparaître une mode indécente, n'est-ce pas le public en général qui se voit de la sorte protégé, immunisé? Quand l'Action catholique parvient à enrayer une



propagande anti-religieuse comme il s'en fait jusqu'à la porte de vos maisons, n'est-ce pas la société entière qui doit en tirer profit? — Vous songez sans doute à ces sinistres importés, aux traîtres qui les suivent, à ces démagogues sans culture ni droiture qui, au lieu d'encourager nos travailleurs à supporter chrétiennement leur fardeau, après tout semblable à celui des autres, les mènent à la désespérance, à la révolte, aux alcools et aux explosifs. — Quand l'Action catholique, enfin, parvient à former une élite vertueuse, est-ce que cette élite vertueuse n'aura pas plus tard son mot à dire, son geste à faire dans toutes les entreprises politiques ou sociales intéressant le sort du pays? Elle agit donc socialement, notre Action catholique, puisqu'elle travaille à rendre le peuple meilleur.

Rendre le peuple meilleur! Remarquez, mes Frères, que la fonction de l'Etat rejoint ici celle de l'Eglise. L'Etat doit s'occuper également de rendre le peuple meilleur et plus vertueux. Sans doute sa fin propre consiste à procurer le bonheur temporel de la nation. Mais ce bonheur est complexe, et la vertu y entre comme élément ou facteur essentiel. De là une nécessité pour tous, gouvernants et gouvernés, hommes d'Etat et hommes d'Eglise, de pratiquer la vertu et de la stimuler autour de soi. Non, vous n'êtes pas des

patriotes, si je ne trouve en vous ces hautes qualités civiques, familières à tous les peuples qui comptent dans l'histoire. L'âme d'un citoyen doit être grande et propre, ouverte à toutes les perspectives du bien. Pour être utile à son pays de nos jours, il faut ajouter quelque chose aux paisibles vertus qui s'exercent au coin du feu. La vertu de ce siècle, c'est le désintéressement d'abord, puis le dévouement à tout ce qui est noble et bienfaisant, comme c'est la puissance de rester soi-même, de garder toujours avec sa foi religieuse ses convictions morales, en un mot, si petit astre que l'on soit, de rouler dans son propre tourbillon au lieu de se laisser entraîner par celui des grosses planètes!

Action religieuse proprement dite, influence politique et sociale par voie de réaction, tel est donc le but à atteindre. Le moyen sera le laïcat, c'est-à-dire, les fidèles de la nef, sans distinctions d'âge, de sexe ou de condition, tout confirmé pouvant devenir une force dans l'Eglise; le laïcat organisé, c'est-à-dire, susceptible d'agir en ordre, par groupements et par masses, ou encore, comme écrit Mgr Fontenelle dans son Catechisme d'Action catholique: « le déploiement des forces catholiques pour la diffusion des principes religieux et moraux ». Déploiement si-

gnifie ordre et non pas dispersion. Dispersés, les catholiques peuvent agir, sans doute, mais à la façon des tirailleurs dans l'armée ancienne, tactique militaire pas mal abandonnée de nos jours. Dispersés, les catholiques rappellent davantage encore une armée non mobilisée. Ce qu'il faut à une armée pour servir, à l'appel du danger, c'est la mobilisation d'abord, puis le partage en divisions, corps d'armée, régiments, bataillons, tous placés sous la conduite des chefs, tendus pour l'offensive ou repliés pour la défensive.

Mais, direz-vous, les groupements ordonnés de catholiques ne font guère défaut dans nos paroisses et diocèses. D'où provient le manque? que reste-t-il à faire? Ecoutez à ce sujet Mgr Pizzardo, archevêque de Nicée, la grande autorité en matière d'Action catholique: « Nous voyons dans l'Eglise une grande multitude et variété d'œuvres, d'institutions, d'initiatives... Chacune de ces œuvres se propose un but déterminé et vit d'une vie personnelle. Mais restant dans l'isolement, c'est-à-dire sans organisation, ces œuvres n'obtiendront qu'un bien restreint et très particulier, avec la menace de se trouver entravées dans leurs progrès et même d'entraver les autres. Au contraire, grâce à l'organisation comme la réalise l'Action catholique, elles conser-

vent bien leur vitalité propre; mais sans rien perdre de leur légitime autonomie, elles entrent dans l'orbite d'un organisme supérieur, elles participent à sa fin, elles donnent en même temps qu'elles reçoivent ».

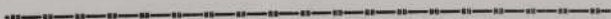
Cet organisme supérieur, c'est le Conseil central, diocésain ou national, d'Action catholique, divisé lui-même en autant de sections et comités qu'il y a de formes principales d'apostolat. Ainsi donc, aussi longtemps qu'une congrégation pieuse n'est pas annexée au Conseil supérieur de façon à en recevoir des consignes, elle reste un auxiliaire de l'Action catholique, auxiliaire précieux, mais hors cadre. Il faut en dire autant des associations charitables pourtant si utiles, si hautement appréciées. « On peut, écrit avec raison Mgr Paquet, être charitable sans être apôtre ». Du reste, cette affiliation ne souffre en pratique aucun obstacle. Il suffit, paraît-il, qu'un Comité paroissial soit fondé et que chaque groupement déjà formé y ait ses représentants. Sauver la primauté de l'Action catholique, tel sera le mot d'ordre.

Me voici amené à vous parler de la contribution paroissiale au mouvement de l'Action catholique. S'il est vrai, comme on le disait dernièrement, que « la paroisse, à cause de ses cadres

restreints, ne se prête guère aux grands mouvements de conquête » (Mgr Hoquet), elle n'en reste pas moins leur point de départ indispensable. C'est là toujours qu'ont lieu les opérations de base. De même que les grandes nations possèdent leur base militaire et leur base navale, l'Eglise a sa base apostolique qui est la paroisse. « L'œuvre la plus immédiatement nécessaire, disait Pie X, inspirateur sur ce point de Pie XI, est d'avoir dans chaque paroisse des laïcs vertueux, éclairés et vraiment apôtres ». Former ces laïcs devient la tâche du curé, apôtre des apôtres, et de ses assistants. Mais que de fois ils ont déjà sous la main de ces laïcs presque entièrement formés, à qui il ne manque que l'étincelle de grâce qui fait l'apôtre. Ceux-ci, à vrai dire, n'y ont jamais songé. Vertueux, ils le sont, mais l'autre épithète : *éclairés*, a peut-être de quoi les surprendre. Ils se demandent quelle sorte d'éclairage on attend d'eux. Est-ce à dire que l'Eglise enseignée va devenir enseignante à son tour ? Pourquoi pas ? si on reçoit un mandat dans ce sens et si on l'exécute en conformité avec la doctrine établie. N'a-t-on pas confié récemment à de jeunes scouts l'enseignement du catéchisme en pays de missions ? N'y a-t-il pas de ces catéchistes volontaires dans la quasi totalité des paroisses de France ? Maîtres et maîtresses laï-

J'entends par laïcs éclairés, des hommes ou des femmes, des jeunes gens ou des jeunes filles, qui connaissent leur milieu ou s'appliquent à le connaître, non pas dans un but d'espionnage et de délation, ni même pour frayer la voie au pasteur ou lui servir d'intermédiaires, mais pour agir eux-mêmes sur ce milieu. Donc, ce qui s'impose avant tout, c'est l'enquête. « Moins de conférences et plus d'enquêtes », s'écriait l'an dernier un éminent professeur de droit, devant les étudiants du Séminaire d'Issy. L'exclamation tomberait aussi juste sur un auditoire canadien-français.

Par enquête il ne faut pas entendre précisément la statistique, bien qu'elle ait sa grande utilité, mais cette opération plus délicate qui consiste à prendre la température religieuse et morale d'un milieu donné. Livrez-vous à pareille étude, mes Frères, et avant longtemps vous connaîtrez ce milieu autant et mieux que le prêtre. Souvent ce dernier se tient à l'écart par souci des convenances, à moins que d'autres ne s'éloignent de lui par préjugé mondain. Si, malgré tout, le contact s'établit, il risque de rencontrer un milieu composé et fardé pour la circonstance; tandis



que vous, vous le saisissez avant qu'il ait eu la pensée ou le temps de composer son attitude et de mettre son fard. Et grâce à une coopération aussi digne, ni le prêtre ne sera sécularisé, ni le laïc ne sera cléricalisé... Mais je le répète, il faut que tout l'ensemble de cette activité paroissiale soit mis au service de la fédération diocésaine, déposé, pour ainsi dire, aux pieds de l'évêque. Les premiers fidèles, acceptant comme un ordre le conseil évangélique, jetaient leur fortune aux pieds des Apôtres, *ante pedes Apostolorum*. Ce qu'on vous demande aujourd'hui, c'est de jeter vos talents, vos énergies naturelles, vos acquisitions et vos grâces... *ante pedes Apostolorum*.

« Nihil sine episcopo », rien sans l'évêque, l'adage antique du droit m'aidera à traiter brièvement de la condition indispensable au fonctionnement de l'Action catholique: son contrôle par la hiérarchie. Ce principe clarifie tout le problème, pourvu qu'on ait recours en même temps à cette autre donnée: *l'Action catholique est avant tout un organisme d'exécution*. Exécuter, c'est agir: voilà pourquoi vous n'êtes pas des passifs dans ce domaine; exécuter, c'est aussi commander en second, en troisième, etc.: voilà pourquoi vous n'êtes pas tous des inférieurs. Il y a des chefs laïques, des dirigeants laïques, comme il y

a dans l'armée des chefs militaires, mais toujours dans le domaine de l'exécution. La haute direction reste le fait de la hiérarchie, soit par elle-même, soit par des prêtres, ses délégués. Le rôle des chefs comme celui des subalternes consiste uniquement à exécuter ou faire exécuter ses ordres. En sorte que notre armée de combattants laïques dépend du pouvoir religieux comme la milice d'un pays dépend du pouvoir civil et politique: *cedant arma togæ*. Vous pourriez lire à ce sujet le chapitre dixième d'un volume du P. Dabin, S. J., intitulé « L'apostolat laïque ».

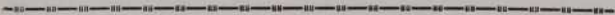
Le pourquoi de cette discipline sévère en réalité, rebutante en apparence, est bien simple: elle est essentielle à la notion même d'Eglise. Pouvez-vous concevoir une Eglise, du moins la nôtre, sans autorité? Où donc s'exercera l'autorité, si une œuvre comme l'apostolat religieux, son œuvre par excellence, échappe à ses directives? Vous le voyez, nous frôlons l'hérésie et le schisme. En tout cas, une action catholique mal comprise sous ce rapport irait au détriment de la vie catholique plutôt qu'à son avantage.

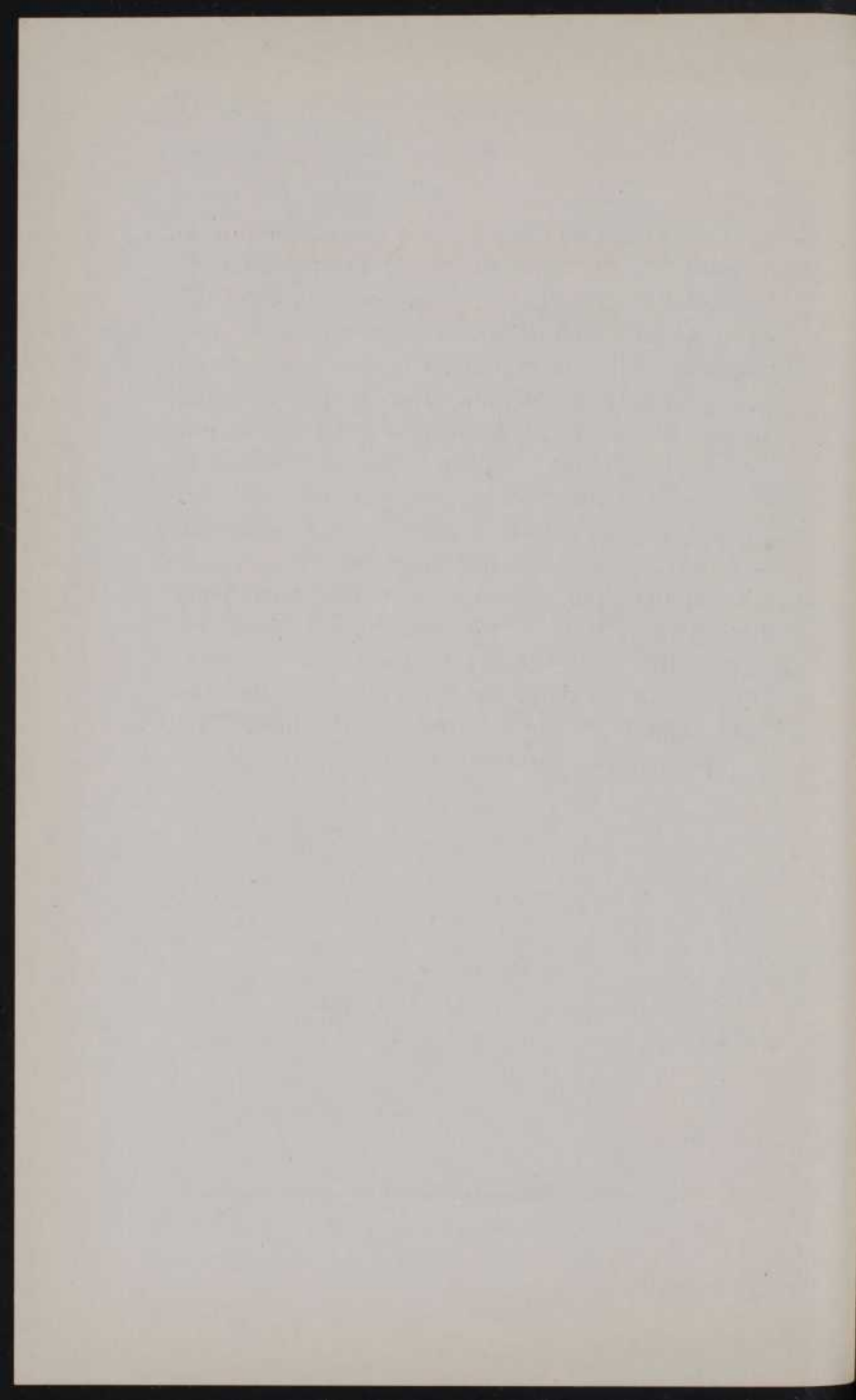
Indispensable pour sauvegarder la notion d'Eglise, cette sujétion à l'autorité l'est encore pour assurer la fécondité de l'Action catholique. Dites-vous bien que la hiérarchie représente ici-

bas Notre Seigneur. Or toute fécondité spirituelle procède du Christ comme la sève des branches vient de l'arbre, le fluide nerveux, de la tête. « Sans moi vous ne pouvez rien faire... Celui qui demeure en moi produit des fruits abondants ». Rappelons-nous l'épisode de la pêche miraculeuse. Les Apôtres, qui se livraient à ce travail par nécessité, avaient passé toute une nuit sans rien prendre. De guerre lasse, ils avaient retiré leurs filets. Jésus leur ordonne de les lancer de nouveau. « Seigneur, nous avons travaillé toute la nuit et nous n'avons rien pris ». — « Jetez vos filets à droite ». A droite, c'est-à-dire à une insignifiante distance de l'endroit où ils viennent de s'épuiser en vain. Mais quand Dieu parle — par lui-même ou par ses interprètes — et quand on obéit, c'est la main d'œuvre divine qui travaille avec ses modestes serviteurs, et l'on retire des filets pleins à se rompre.

Je sais bien qu'obéissance est synonyme de sacrifice. Mais le sacrifice, à commencer ou... à finir par celui de la volonté propre, est le ferment de tout apostolat, clérical ou séculier, individuel ou collectif. Quand un apôtre a une fois compris cette vérité, toutes les ambitions lui sont permises. *Omnia traham ad meipsum*, j'attirerai tout à moi, déclare le Maître, mais quand? *Cum exaltatus fuero*, lorsque j'aurai été élevé en

croix. Il n'est pas donné à un grand nombre de recevoir, comme saint François, les stigmates de la Passion. Pourtant, « l'apôtre religieux qui viendrait au milieu de vous comme un simple propagateur de la vérité, qui ne la graverait pas au plus profond de son âme avec la pointe aiguë du sacrifice, ne serait accepté ni par Dieu, ni par vous » (P. Didon). Apôtres laïques — ai-je le droit maintenant de vous nommer ainsi? — un même sort vous attend, si votre âme, à défaut de votre corps, ne reçoit les stigmates du Sauveur. Tous apôtres, oui, mais à la façon de Jésus. Tous prédicateurs de la vérité, oui, mais l'enseignant comme lui, pieds et mains soudés à la croix. Tous couronnés de gloire, un jour, mais non sans avoir auparavant porté le faisceau d'épines. C'est la grâce que je vous souhaite, *in nomine Patris...*





L'apostolat laïque

missionnaire⁽¹⁾

D'où provient, humainement parlant, le mouvement missionnaire actuel? Du génie d'adaptation de notre mère l'Eglise catholique.

Dieu dont l'agir est puissance, harmonie et sagesse, adapte positivement les époques et les circonstances à tous ses desseins. Ainsi voulut-il un jour installer l'univers dans la paix, *toto orbe pacificato*, pour y faire descendre le Prince de la paix. L'Eglise, qui ne fait que participer à sa sagesse, mais qui la reçoit à pleins rayons, se contente d'adapter ses cadres et son influence aux situations politiques ou économiques, aux divers remous de société. Il était naturel qu'elle profitât de l'internationalisme d'après-guerre pour jeter ses effectifs aux avant-postes de la chrétienté, y défendre son dépôt en péril, y semer d'une main plus large et plus sûre la bonne semence évangélique.

L'internationalisme d'après-guerre, avec ses bons et mauvais côtés, ses résultats possibles ou entrevus, voilà un fait notoire et qui se passe d'abondante description. Toutes les routes libérées.

(1) Nous reproduisons ici, avec légère mise au point, une conférence donnée en 1930 à l'Exposition missionnaire de Montréal.

Le nivellement de la circulation établi sur terre et sur mer, aussi bien qu'à travers le ciel. Le désert et l'océan cessant d'être une solitude. L'invention mécanique concentrée vers le tourisme, au plus large sens du mot, avec l'apport de sciences renouvelées, comme la géographie, l'ethnographie, la linguistique. Tous les hommes ainsi rapprochés pour un conflit sanglant d'abord, puis dans un but de coopération universelle, — mot d'ordre du présent qui peut être celui de l'avenir...

Telles seraient les lignes maîtresses du tableau, ou du moins la perspective. Eh! oui, mes Frères, « rien que la terre »: titre de roman ou de reportage devenu plausible! Vraiment, il faut à l'observateur un blindage exceptionnel, pour ne pas éprouver une sorte d'ivresse à mesurer par la pensée, non plus par le rêve, notre globe rétréci.

Quoi d'étonnant à ce que l'Eglise veuille mettre à profit ces circonstances inouïes pour affirmer et rehausser sa note de catholicité. Il s'agit pour elle d'y adapter son élan, et davantage encore, d'y proportionner ses moyens d'action. Son grand objectif, en même temps la condition du succès, sera de « s'installer dans tous les pays du monde sous sa forme normale » (Mgr de Guébriant), c'est-à-dire: avec sa hiérarchie, son code, son double clergé, ses congrégations fémi-

nines, ses séminaires, ses écoles, ses universités, ses hôpitaux, en un mot, tous ses services; de façon que « l'Eglise missionnaire devienne purement et simplement l'Eglise » (id.), en conformité d'ailleurs avec les besoins particuliers des races et les strictes exigences du progrès.

Il était indispensable que le mouvement partît de Rome, et vit-on jamais, depuis les Croisades, pareil courant de forces magnétiques émané du souverain pontificat. « Tous missionnaires », avait déclaré Benoît XV. « Que personne, s'écrie à son tour Pie XI, n'ait le cœur assez étroit pour ne pas se laisser séduire par les promesses de ce moment solennel ».

C'est au centre même, ou plutôt, car il n'a pas de centre, dans chaque zone du champ missionnaire qu'il faut chercher la marque du génie réalisateur de Pie XI. Par la multiplication des territoires de missions, par la création rapide, à peine interrompue, de diocèses, de vicariats, de préfectures et délégations apostoliques, et surtout par ses hautes sollicitudes à l'égard du clergé indigène, il sut imprimer à l'œuvre évangélisatrice le plus merveilleux essor. « L'année 1929, écrit le R. P. Charles, — nous le citons de préférence, parce qu'il est connu au pays et qu'il emploie des termes caractéristiques du mouvement,

— n'a pas offert de ces événements retentissants comme le sacre des six premiers évêques chinois ou du premier évêque japonais, mais elle a donné le spectacle d'un progrès continu, coordonné, méthodique. L'action missionnaire, sous la direction et l'impulsion de Rome, est en possession de tous ses moyens, et, sauf catastrophe imprévisible, elle organisera à bref délai, dans d'immenses continents, l'Eglise catholique complète».

A l'exemple fourni par l'Eglise de Rome et aux appels réitérés du Saint-Siège, les Eglises particulières ont répondu par des croisades de prière, par la fondation de nouvelles œuvres et une recrudescence de zèle en faveur des œuvres existantes. Nouveaux instituts missionnaires, expositions, semaines, journées missionnaires, chaires d'enseignement, revues et journaux, associations en faveur des missions, chaque pays en vit surgir en nombre et leur simple nomenclature exigerait un fort volume.

Et l'Eglise du Canada, quelle est sa contribution actuelle à l'entreprise missionnaire? Qu'avons-nous fait, qu'ont fait en particulier les laïcs depuis la guerre? Quelle tâche à venir sollicite le zèle de chacun d'entre vous?

D'abord vous avez prié, en conformité avec le précepte du Sauveur et l'exhortation de son re-



présentant. Dans ce mystérieux domaine où ce qu'on nomme les thermomètres de la piété ne révèle assez souvent que des fièvres passagères, je vous ai signalé un fait de portée considérable et de nature à édifier ceux mêmes de l'étranger. Si Thérèse de l'Enfant Jésus, l'héroïne qui a tant prié et tant souffert pour l'œuvre évangélisatrice, est aujourd'hui devenue la Patronne officielle des Missions catholiques, l'obtention de ce privilège est due au Canada missionnaire et notamment au zèle d'un pieux laïc. N'exigeons pas davantage pour conclure. Prière ou sacrifice, vous avez souscrit la part de l'impondérable pour cette œuvre que le T. R. P. Janvier appelle « un miracle dans le miracle même », la conversion du bloc païen.

Vous avez souscrit autre chose. Le tableau des recettes provenant des trois Oeuvres pontificales d'assistance missionnaire, révèle chaque année une substantielle augmentation. Vous connaissez sans doute le touchant record d'une école de ville amassant, dans une seule année, la somme de \$1 286 au profit de la Sainte-Enfance. Quand ce n'est pas l'argent, ce sont des aumônes en nature, vêtements sacerdotaux, mobiliers d'autels ou mobiliers domestiques, qui assurent en partie le ravitaillement des missions. Le comité de l'Aide aux Missions recueillait de la sorte

à Montréal, en 1930, plus de 100 000 articles, sans compter le numéraire. Pendant ce temps, nos divers Ordres et Congrégations en charge de missions faisaient forcément appel au public en général comme à leurs bienfaiteurs coutumiers; et l'aumône affluait en quantité plus forte, avec une fréquence accélérée. Gouttes d'eau dans l'océan, je veux le croire, mais reçues dans un océan de munificence où rien ne se perd ni ne s'oublie.

Enfin, vous avez souscrit *la vie même*, dans la personne de vos fils et de vos filles missionnaires. Notre Séminaire national des Missions Etrangères, bâti avec une rapidité surprenante, ouvert le 2 septembre 1924 à quinze aspirants missionnaires, commençait, dès l'année suivante, à essaimer vers la Mandchourie. Les sacrifices demandés, les souscriptions offertes et surtout cette sorte d'allégresse qui présida à l'œuvre, constituent le plus magnifique hommage à l'épiscopat, à l'Union missionnaire du clergé, en même temps qu'aux modestes dizainiers de la Propagation de la Foi. La maison de Pont-Viau compte — en 1933 — 34 sujets à l'étranger, nos diverses communautés religieuses, environ 1 600. Toute notre puissance coloniale gît là, dans cette exportation du courage et du sacrifice. L'amiral Aube aimait à répéter qu'un missionnaire valait

mieux qu'un navire: certes oui, notamment à cause des denrées qu'il convoie. Mais la comparaison vaut d'être retenue. Quelle belle flotte que la nôtre, appareillant par escadres successives pour les mers de là-bas! Il semble que l'âme du missionnaire en partance soit habitée par un ange, et ne vous étonnez pas qu'un cérémonial d'église prescrive de lui baiser les pieds. « Ah! oui, saluons-les bien bas, s'écriait Mgr Schyrgens, ces jeunes hommes et ces jeunes femmes au cœur viril qui, surmontant la frivolité de l'âge, se détournant des vains attrait du monde et brisant jusqu'aux liens du sol natal, s'en vont mettre au service de Jésus-Christ, pour le salut des âmes, la grâce de leur printemps, l'élan de leur sensibilité, la richesse de leur culture, l'enthousiasme de leur foi, et l'ardeur épurée de leur charité! »

Emus par ce tableau d'ensemble, fiers à bon droit des dispositions qu'il met au jour, êtes-vous complètement satisfaits? Serez-vous scandalisés de m'entendre dire que le Canada missionnaire devrait doubler et tripler son effort? Oui, si vous en jugez à première vue; non, si vous en jugez à la lumière d'autres faits en rapport direct avec les nécessités de l'heure et les ressources matérielles et morales dont nous jouissons. Un nouveau regard sur les étendues reli-

gieusement en friche modifiera la perspective.

D'après des statistiques éprouvées, basées sur un rapport de l'Exposition Missionnaire Vaticane, environ 1 012 millions d'hommes ignorent la Révélation divine, et parmi ceux qui la connaissent, on ne comptait en 1930 que 305 millions de catholiques. Pour évangéliser ces masses d'hommes, sur un personnel missionnaire de 121 752 sujets, il n'y a que 12 712 prêtres, dont la répartition, théoriquement, s'établissait de la sorte.

En Asie: un prêtre-missionnaire pour 962 catholiques et 100 000 païens.

En Amérique: un prêtre-missionnaire pour 2 000 catholiques et 18 000 païens.

En Océanie: un prêtre-missionnaire pour 554 catholiques et 3 645 païens.

Pareil tableau et la carence qu'il marque devraient ranimer le zèle des parents, leur esprit de sacrifice, au moment du départ ou dans la préparation lointaine de leurs enfants missionnaires.

Si le missionnaire est le désiré des infidèles, les laïcs eux-mêmes sont loin d'être exclus. « Il faut que tous soient apôtres, écrivait le Pape, en 1929, au cardinal Segura, il faut que le laïc ne reste pas inactif, mais que, uni à la Hiérarchie ecclésiastique, et docile à ses ordres, il prenne

part aux saintes batailles et que, par le dévouement absolu, par la prière, par l'action généreuse, il coopère à ranimer la foi et à réformer les mœurs ». Sans doute, dans un pays comme le nôtre, n'ayant ni colonies ni protectorats en terre infidèle, on ne peut s'attendre à ce qu'une faculté de médecine ou un corps laïque enseignant y soit officiellement ou du moins largement représenté. Raison de plus pour compter, l'appel de la grâce présumé et l'esprit d'aventure aidant, sur les dévouements individuels. L'heure n'est-elle pas venue d'envoyer là-bas, comme auxiliaires des missions, un certain nombre de professeurs, de médecins et pharmaciens, d'infirmiers et infirmières laïques, soit qu'ils consentent à y mener la vie austère du missionnaire, soit qu'une association, telle qu'on en voit aux Etats-Unis et dans chaque pays d'Europe, se forme en vue de leur assurer une existence plus confortable. L'essentiel est de se faire agréer par un institut missionnaire et de recevoir au moins des éléments de formation missiologique pour un poste déterminé. On trouve d'assez nombreux détails à ce sujet dans le livre du P. Bernard Arens : « Manuel des Missions catholiques ».

Mais vous admettez facilement qu'il est inutile et dangereux d'augmenter le contingent missionnaire, si le ravitaillement fait défaut. A l'en-

contre de saint Dominique voyageant à pied, mendiant son pain et ramenant à l'orthodoxie, par le spectacle de son dénûment, les hérétiques du midi de la France, les missionnaires d'aujourd'hui sont parfois tenus en suspicion chez les infidèles, parce que, représentants d'une civilisation supérieure, ils viennent vers eux sous le signe de la pauvreté. En temps d'épidémie ou de famine, ils perdent tout crédit s'ils manquent à soulager leurs ouailles. Cette considération mise à part, tout nous presse de leur venir en aide. Les puissances à colonies ou à protectorats, liées par le devoir national, se doivent à elles-mêmes de secourir leurs propres sujets dans les régions exotiques où flotte leur drapeau. Nous en sommes réduits, nous, à compter sur le peuple, sans l'assistance gouvernementale, du moins pour les missions du dehors. Circonstance de faiblesse qui devient une force, en ce qu'elle nous préserve de toute velléité nationaliste dans l'apostolat auprès des indigènes.

Le peuple canadien saura le comprendre, en dépit d'inévitables abstentions. Les abstentionnistes se recrutent dans ces milieux mondains, où, sans renier précisément la foi, l'on vit en dehors de toute idée religieuse et de toute préoccupation divine. C'est l'homme d'affaires « em-

bourgeoisé», borné dans sa nature et borné dans ses vœux, présent par étiquette à une cérémonie de départ ou de profession, et jetant un regard oblique vers la grande porte du monastère, dans la crainte instinctive qu'elle ne se referme sur lui. C'est la jeune femme vingt et unième siècle, entraînée à tous les jeux, à ceux de l'enfer plutôt qu'à ceux du ciel, et qui, semblable à certain héros de roman, parle couramment trois langues: le français, le bridge et l'auto. Ames médiocres dont la bonne foi même paraît contestable. Esprits figés, ternes, oisifs, pareils au pêcheur dont parle Claudel, qui craint d'effaroucher l'eau et le poisson, s'il pense. Cœurs stériles et lâches, s'opposant à toute diffusion vitale autour d'eux, et, selon le langage très noble, cette fois beaucoup trop noble, de Léon Bloy, « déclarant leur antagonisme au verbe évangéliste, à la Parole initiale qui fit éclater les douves du chaos ». Il n'y a pas lieu de s'en occuper davantage. Absents de la pensée catholique, ils ont tort une fois: absents de cette église, ils ont tort deux fois.

Ce n'est pas à cette mince colonne de fuyards, c'est au gros de l'armée croyante, c'est à la masse de catholiques qui tiennent encore en ce pays pour la primauté du spirituel que nous transmettons le cri de détresse de notre unique légion étrangère. Issue en majeure partie du peuple,

c'est au peuple qu'elle demande de vouloir bien doubler, tripler ses aumônes. Il s'agit moins de la chasse au dollar que de la collecte du sou; le sou de la Sainte-Enfance, le sou de la Propagation de la Foi, versés sans trêve ni exception par chaque famille, chaque école, chaque pensionnat et même chaque orphelinat, — car ce sont des orphelins par excellence, ceux-là qui vivent et qui meurent sans avoir connu le Père qui est dans les cieux. Sacrifiant au besoin tel chétif amusement, tel brimborion de toilette, secourons-les de façon méthodique, constante et efficace, ou bien, comme l'écrivait avec humour le P. Streit, « empressons-nous de retoucher le Pater », cette prière de famille en faveur de la plus grande famille. Ou encore, cessons de vanter notre prospérité économique, si notre charité chrétienne n'est pas à la hauteur.

Mais voici un autre motif d'agir, plus pressant et plus élevé. Le peuple canadien, né avant tout d'une pensée missionnaire, a reçu par le fait même une vocation missionnaire. Ces bretons, ces normands, ces angevins, ces charentais qui cinglèrent vers nos solitudes primitives, portaient dans leur veines un sang de conquérants. Il n'en tint pas à eux si le rêve de Colbert d'un immense empire, s'étendant de la Baie d'Hudson

à la mer des Antilles, demeura sans effet. Mais dans leur course vagabonde, barrée seulement par les Rocheuses, infléchie sans arrêt vers le sud, loin d'oublier leur mandat spirituel, la croix des missionnaires leur servait de drapeau. Rien de plus touchant dans sa brièveté que le décisif hommage rendu à ces derniers par l'historien protestant Bancroft: « Toutes les traditions de cette époque témoignent en leur faveur... L'histoire de leurs travaux est liée à l'origine de toutes les villes célèbres de l'Amérique française, et il est de fait qu'on ne pouvait doubler un seul cap ni découvrir une rivière que l'expédition n'eût à sa tête un Jésuite ».

Voilà, mes Frères, une noblesse qui oblige plus que toute autre. L'abandon de ces titres pourrait mener aux pires désastres. L'on nous a donné sans compter, rendons avec usure et sans compter. Autrement, prenons garde aux représailles annoncées dans le saint Livre: *movebo candelabrum tuum de loco suo*, je déplacerai le chandelier. C'est la menace de Dieu contre ceux qui auront trop longtemps péché contre la lumière. Puisque le sang de mon Fils a jailli sur vous en flots inutiles, puisque vous avez à ce point méprisé ma Révélation, *movebo candelabrum*, je vous ôterai la lumière pour la transmettre à d'autres plus méritants. L'his-

toire s'est chargée à diverses époques d'accomplir la prophétie. J'ai beaucoup entendu parler naguère d'un sermon plein de fougue et d'harmonie, perdu, hélas! comme les autres, de l'éloquent abbé Colin, sur *les déplacements de la Foi*? Un peuple, disait-il en substance, peut vivre assez longtemps sans expansion économique: religieusement, il meurt, sitôt que tarissent en lui les sources d'apostolat. Si le peuple canadien, cédant à une sorte d'engourdissement au physique et de rassasiement au spirituel, manque un jour aux exigences de sa lignée missionnaire, j'ai peur qu'il ne tombe enveloppé dans une longue nuit que les flammes limpides des astres ne pourront éclairer.

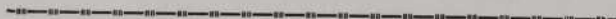
A l'œuvre donc pour la tâche de demain: conquérir pour notre pays une des premières places dans ce mouvement, et pourquoi pas la première? Sachons d'abord mettre nos âmes au point: sur le plan supérieur de l'unité. Le Pape demande « aux missions, aux œuvres missionnaires, aux missionnaires eux-mêmes, d'avoir toujours présente la pensée de Jésus sur l'objet de sa dernière prière: l'unité ». Unité au proche pour favoriser l'unité au loin. Ecartons les intempérances du zèle, et les tiédeurs satisfaites de la routine. Ni concentration abusive, ni parti-

cularisme étroit. Effacement de l'individu et même des personnes collectives devant la sublimité du but à atteindre, qui est ni plus ni moins l'unification religieuse de toutes les races du globe.

Certes, ils l'ont bien éprouvé ce sentiment de fraternité humaine, les pèlerins du Congrès de Carthage venus des cinq parties du monde, dans la plus complète bigarrure de costumes, de couleurs, de langues et d'accents. Un premier contact, même suivi de présentations, les laissa comme étrangers les uns aux autres. Mais quand, sur la colline de Byrsa, dans l'église primatiale bâtie par ce Lavigerie dont le regard mesura l'Afrique entière pour l'affranchir une seconde fois, le cardinal-légat eut déclaré le Congrès ouvert, quand l'orgue présida aux premiers chants de la foule, on sentit aussitôt, sous le courant liturgique, toutes ces divergences se fondre dans l'unité. Le voisin cessa d'être un étranger pour devenir un frère, un frère dont on connaissait suffisamment les origines, puisqu'on le savait né sur les fonts baptismaux. Et la chaîne des souvenirs se renouant peu à peu, tandis qu'au dehors, seuls des fûts de colonnes et des débris de mosaïques attestaient la grandeur antique de Carthage, au dedans, un même credo, un même sanctus, une liturgie à peine altérée dans ses

modes accidentels, reportait l'assistance aux sources mêmes du christianisme africain. Ainsi apparut manifestement et se réalisa, en partie du moins, la fraternité des hommes dans le Christ Jésus.

Je vous laisse sur cette vision qui symbolise et justifie nos espoirs chrétiens. Tenons-nous sans cesse, et jusque dans l'action, sur ces hauteurs d'où la foi, solidement assise, n'a plus qu'à rayonner. Si longue que soit l'attente, la prière de Jésus mourant sera un jour exaucée, et ce jour-là, nos descendants spirituels verront de leurs yeux la houlette de saint Pierre penchée sur un bercail uni et l'ostensoir briller sur le monde.



APPENDICE

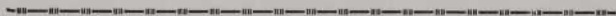
Introduction à l'Action catholique

*Traduit du latin, de la revue « Apostolicum »,
juin 1933, par A.-M. Richer, O. P., avec l'autori-
sation des éditeurs.*

Le Vicaire Apostolique de Tchang à ses mission-
naires et aux fidèles confiés à sa charge.

Plusieurs de nos confrères missionnaires prê-
tant une oreille attentive aux exhortations du
Saint-Père désirent établir l'Action Catholique
dans leurs districts respectifs. Il est donc à
propos de vous communiquer les réponses qui
ont été faites aux diverses demandes, ainsi que
certains éclaircissements, afin qu'en une matière
d'aussi grande importance les directives sûres
ne vous fassent pas défaut.

C'est pourquoi de plusieurs documents ro-
mains tels qu'encycliques, lettres apostoliques, al-
locutions, rescrits de la Secrétairerie d'Etat et des
Sacrées Congrégations ainsi que de commentai-
res d'excellents auteurs, nous avons extrait ce



qu'il y a de plus important et ce qui nous a paru être les principes vraiment essentiels et les véritables directives du Siège Apostolique.

Et afin de ne pas par trop nous borner à la théorie, mais de rester plutôt dans le domaine pratique pour en arriver ainsi plus promptement et plus sûrement à l'application et à l'exécution, nous avons jugé à propos d'ajouter à notre travail certaines suggestions d'ordre concret et pratique qui seront pour le missionnaire attentif autant de points de repère parmi lesquels il pourra choisir ce qui, selon les circonstances, lui semblera utile, par exemple, en ce qui regarde la contribution des fidèles à l'entretien du culte et des œuvres.

I. — *Ce qu'est l'Action Catholique*

Parmi diverses définitions (plutôt descriptives) de l'Action Catholique, celle que donne Mgr Ladeuze, Recteur de l'Université de Louvain, mérite particulièrement d'arrêter l'attention. « L'Action Catholique, dit l'éminent Recteur, est l'apostolat laïque, ayant pour fonction de préparer, d'aider et d'amplifier l'apostolat sacerdotal parmi le peuple ».

La définition canonique, de tous points parfaite, et, comme s'exprime le Pape, d'inspiration divine, est celle qu'en donne le Souverain Pontife

Pie XI, savoir que « l'Action Catholique est la participation du laïcat à l'apostolat hiérarchique ».

Expliquons cette définition :

a) D'abord, le mot *participation* ici dit plus qu'une simple collaboration ou juxtaposition d'efforts; elle est une intime coopération avec ceux auxquels d'office et par mandat du Christ incombent les fonctions de l'apostolat. D'où il appert que l'Action Catholique emprunte d'une certaine façon son caractère à la Hiérarchie elle-même et qu'ainsi elle se distingue spécifiquement de l'activité simplement laïque et se déroule sur un plan supérieur à celui de cette dernière et a quelque similitude avec le sacerdoce lui-même. D'où l'on voit que l'éminente dignité de l'Action Catholique et quant à son essence et quant à son exercice provient de sa dépendance intrinsèque de la Hiérarchie catholique.

b) Du laïcat, c'est-à-dire des simples fidèles dépourvus de tout pouvoir d'ordre et de juridiction. L'Action Catholique se compose donc des seuls laïcs.

c) A l'Apostolat, c'est-à-dire à la mission ou à l'œuvre confiée par le Christ à la Hiérarchie ecclésiastique pour le salut des âmes. « Comme le Père m'a envoyé, ainsi je vous envoie », a dit le

Christ aux apôtres et à leurs successeurs dans la Hiérarchie ecclésiastique. Celle-ci s'adjoit comme moyen d'apostolat l'Action Catholique.

d) Hiérarchique, c'est-à-dire, du clergé organisé et dont les divers degrés sont dûment subordonnés entre eux (par rapport au pouvoir d'ordre et au pouvoir de juridiction).

D'où *l'organisation* est le constitutif formel de l'Action Catholique, puisque celle-ci n'est pas une simple collaboration ou action individuelle dépourvue d'une légitime organisation.

II. — *L'Action Catholique se compose-t-elle de laïcs seulement ?*

Oui. L'Action Catholique relève des laïcs, mais unis à la Hiérarchie qui les inspire et les dirige (Mgr Pizzardo).

Par conséquent, sans se conformer aux erreurs modernes, l'Eglise se montre vraiment démocratique en s'adjoignant et en le coordonnant, le concours de plusieurs de ses enfants pour le faire servir à l'apostolat.

III. — *Ainsi comprise l'Action Catholique est-elle une nouveauté dans l'Eglise ?*

Aucunement. Saint Paul, en effet, dans ses Epîtres aux Ephésiens et aux Corinthiens salue

Et c'est là précisément la raison pour laquelle le Souverain Pontife a pris l'initiative de définir juridiquement cet apostolat laïque nécessaire, de le louer et même de l'imposer.

Sous le règne de Pie IX, en effet, en 1853, on recommanda une plus grande participation des laïcs à l'apostolat, et Léon XIII, en diverses circonstances, approuva cette initiative. Pie X et Benoît XV considérèrent, de leur côté, l'Action Catholique comme un moyen particulièrement efficace au règlement de la question sociale. Et, enfin, à un titre tout particulier, Pie XI, glorieusement régnant, dès sa première encyclique *Ubi arcano Dei*, dans laquelle il énonce le programme de son pontificat (« la paix du Christ dans le règne du Christ »), exalte l'Action Catholique, et, par la suite, en maintes occasions, soit par la parole, soit par la plume, il en fait l'éloge et en ordonne la pratique. En une certaine circonstance il va jusqu'à déclarer qu'elle lui est « chère comme la prune de son œil ». Il l'organise avec une telle sagesse que d'une part les laïcs, en nombre superflu, en sont exclus, et, d'autre part, l'abstention condamnable d'un trop grand nombre parmi eux est évitée.

IV. — *Pourquoi l'Action Catholique est-elle tant recommandée principalement de nos jours?*

D'abord, pour faire opposition au déplorable et universel abus de la laïcisation par laquelle les ennemis de Dieu s'efforcent de relé-

guer le prêtre à la sacristie et au sanctuaire; puis, en raison du nombre de plus en plus insuffisant des prêtres; et, enfin, parce que ceux-ci, même en nombre suffisant, ne peuvent, ou peuvent à peine, en bien des cas, exercer leur apostolat auprès de certaines personnes ou pénétrer en certains lieux (Pie XI, *passim*).

V. — *L'Action Catholique est-elle d'ordre directif ou exécutif?*

L'Action Catholique aide à l'*exécution* dans l'ordre *pratique*, mais ne donne aucunement de *direction* dans l'ordre *théorique*.

Après le choix et la délimitation d'un champ d'action (ce qui relève de l'autorité ecclésiastique) l'Action Catholique seconde le clergé dans la découverte des moyens à prendre et dans l'application à en faire, fonction qui requiert beaucoup de soin, de prudence et d'habileté (Cf. la Lettre du card. Pierre Gasparri au président de l'Action Catholique italienne, 2 octobre 1923).

VI. — *Quelles sont les principales attributions de l'Action Catholique, ou quelles fonctions lui sont-elles réservées?*

Il y en a quatre principales et toutes, comme



il a été dit plus haut, relèvent de l'ordre pratique, savoir, *information, délibération, exécution, reddition de compte.*

a) Des *informations* diverses et précieuses qu'il n'est pas facile de se procurer par une autre voie pourront être obtenues par les membres de l'Action Catholique touchant maintes choses et questions, parce qu'ils vivent parmi le peuple et se mêlent à lui. Ce sont « des éclaireurs et des patrouilles »...

b) Par leurs *délibérations* avec le clergé ils pourront découvrir et faire valoir diverses suggestions, à la fois utiles et pratiques et que l'on peut ramener à celles-ci: *qui, quoi, où, par quels moyens? etc.*

c) Lorsqu'il s'agit de mettre à *exécution* ce qui a paru utile et réalisable souvent, hélas! le prêtre est contraint de dire avec le paralytique de l'Evangile: « Je n'ai personne pour me venir en aide»; or les membres de l'Action Catholique, soit par eux-mêmes, s'ils en sont capables, soit avec le secours d'autrui, viendront en aide au prêtre dont ils sont comme le bras droit. Le prêtre, donc, qui voudrait tout faire par lui-même sans tenir aucun compte de l'aide qu'il pourrait recevoir mériterait le blâme.

d) Ils *rendent compte* à chaque réunion de

leurs activités par rapport à l'exécution des projets à eux confiés, des moyens employés, des résultats obtenus, des obstacles rencontrés.

VII. — *Est-ce que les laïcs appartenant à l'Action Catholique exercent une fonction effective, une autorité et une responsabilité véritables?*

Sans aucun doute, mais *a)* dans l'ordre pratique et exécutif et nullement dans l'ordre théorique ou directif; *b)* en tant que ces attributions leur sont dévolues par le clergé, et, par conséquent, s'exercent sous sa direction et sont limitées par lui et révocables à sa volonté (Cf. l'Allocution de S. S. Pie XI, 16 mai 1926). Et parce qu'ils ont une autorité et une responsabilité véritables ils peuvent à bon droit être honorés soit durant leur vie, soit après leur mort, selon les circonstances, d'une distinction spéciale.

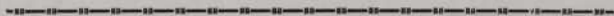
VIII. — *Illustration de ce mode de participation à l'apostolat hiérarchique.*

L'on peut citer la parabole évangélique des branches greffées sur l'arbre d'où elles tirent une vie nouvelle et dont elles deviennent participantes, en quelque sorte, de la nature et de la fécondité. — Ou bien, l'on peut dire encore mieux et

IX. — *Pour ériger et constituer authentiquement dans un lieu l'Action Catholique une autorisation spéciale est-elle requise de la part de l'autorité ecclésiastique compétente, ou suffit-il que quelques laïcs unis entre eux en décident l'établissement?*

Il est entièrement réquis que les membres d'Action Catholique reçoivent d'une façon toute spéciale leur institution et leur mandat de la Hiérarchie autrement ils empièteraient sur un terrain entièrement réservé et s'ingéreraient en des choses pour lesquelles ils n'ont aucune compétence. Pour être membre de l'Action Catholique il faut donc y être appelé.

X. — *Faut-il que l'Action Catholique suive fidèlement les directives de la Hiérarchie pour ce qui est de sa fondation seulement ou encore en ce qui regarde son activité ultérieure?*



Parce que le mode d'agir d'un sujet participe de son mode d'être, l'Action Catholique en se soustrayant virtuellement à la direction de la Hiérarchie perdrait de ce fait son caractère propre et il n'y aurait plus, au sens canonique, d'Action Catholique; en d'autres termes, cette séparation d'avec la Hiérarchie serait pour elle le coup de mort, car elle ne se bornerait plus alors à la fonction de membre dans l'ordre exécutif mais elle aspirerait à celle de chef dans l'ordre directif.

XI. — *Existe-t-il une différence entre le simple Apostolat des laïcs et l'Action Catholique et quelle est-elle?*

Toute Action Catholique est et doit être un apostolat. Par contre, tout apostolat n'est pas de l'Action Catholique tant que par un mandat spécial de la Hiérarchie il n'est pas constitué comme telle.

L'Action Catholique religieuse, de par sa nature, relève du droit et de la compétence de l'Eglise; par conséquent, l'Eglise revendique entièrement pour elle-même le droit et la liberté de créer et de diriger l'Action Catholique comme le démontre le conflit à ce sujet — heureusement terminé à cette heure — entre le Saint-Siège et le Fas-

cisme (Cf. la Lettre de Pie XI aux évêques de Lithuanie).

XII. — *L'Action Catholique est-elle obligatoire et imposée?*

a) Il est certain qu'il existe une obligation pour le clergé d'établir et de favoriser l'Action Catholique, obligation que Pie XI (*Ubi arcano*) place au nombre « des devoirs principaux du ministère sacerdotal ». — De même dans sa lettre au cardinal Segura (6 nov. 1929), le Pape déclare que les pasteurs d'âmes *en vertu de leur charge* ne sauraient négliger cette tâche, mais *il importe* qu'ils suscitent et organisent de leur propre initiative avec autant de prudence que de zèle, des associations « selon la doctrine et les enseignements de la religion catholique ». — Le Souverain Pontife déclare que cette obligation est générale, par conséquent qu'elle ne s'applique pas à tel ou tel pays seulement mais à l'univers catholique tout entier.

b) De par la loi générale de la charité il est certain que le laïc chrétien a l'obligation de coopérer dans la mesure de ses forces à l'apostolat ainsi qu'au salut du prochain. De plus, il ne mériterait pas tout à fait le nom de chrétien celui qui étant invité par le clergé à faire partie de l'Ac-

tion Catholique se refuserait à le faire après tant et de si vives exhortations de la part du Saint-Siège.

XIII. — *Quelles qualités sont-elles requises chez un membre d'Action Catholique?*

a) Il doit comprendre la véritable signification du sacrement de Confirmation et ainsi en retirer tout le fruit. Qu'il se rende compte, par conséquent, et qu'il sache parfaitement, qu'il croie et qu'il convienne que le sacrement de Confirmation enrôle les chrétiens dans la milice du Christ et de l'Eglise et qu'il est, par conséquent, appelé à bon droit « le Sacrement de l'Action Catholique ». Ne saurait donc être dit parfaitement chrétien quiconque n'est pas un courageux soldat du Christ et de l'Eglise.

b) Qu'il s'adonne de plus à une solide piété; qu'il possède une connaissance suffisante de sa sainte religion; qu'il témoigne une obéissance sans bornes et une vénération entière au Pape, aux évêques et aux prêtres; qu'il soit animé d'un zèle ardent et actif et d'une cordiale charité envers tous et sans aucune acception des personnes. En un mot, qu'il ait une formation en tous points chrétienne tant en ce qui regarde l'esprit que la

volonté, et qu'il y ajoute une haute estime de l'Action Catholique et la conscience intime de la vocation sublime par laquelle Dieu daigne le rendre participant du ministère sacerdotal.

XIV. — *L'Action Catholique doit-elle se composer d'un grand nombre de fidèles ou d'une élite?*

Le Pape, à la vérité, désire qu'elle se compose du *nombre* et de la *qualité* mais jamais du nombre sans la qualité. Strictement parlant, tous les fidèles sont appelés à faire partie de l'Action Catholique et doivent être exhortés en ce sens, sans égard au sexe ou à la condition sociale; dans la pratique, néanmoins, il y a lieu d'appliquer ici également le texte évangélique « il y en a beaucoup d'appelés mais peu d'élus ». En effet, parce que les conditions énumérées plus haut ne se rencontrent pas à l'ordinaire, il s'en suit — et c'est ce que l'on peut déduire des documents pontificaux, et même la chose y est clairement énoncée, — que l'Action Catholique est une *élite*.

En fait, donc, il est à propos qu'elle se compose d'un petit nombre de personnes mais bien choisies. En maintes localités de 10 à 15 personnes suffiront à former un groupement. La mas-

se des fidèles pourra être enrôlée dans les *œuvres auxiliaires*.

XV. — *Ne doit-on pas choisir de préférence comme membres de l'Action Catholique les fidèles aptes et qualifiés?*

De ce qu'il est d'une souveraine importance que l'Action Catholique soit intimement pénétrée d'esprit surnaturel et que l'esprit purement humain en soit entièrement exclu, il s'en suit que dans le choix à faire des membres on doit avoir égard non seulement aux aptitudes, mais aussi et surtout aux vertus qui font l'ornement d'une vie vraiment chrétienne. Ceux, par conséquent, dont la conduite n'est pas sans reproche ou qui se font remarquer par leur esprit de superbe, quelles que puissent être par ailleurs leurs qualités, ne doivent pas y être admis comme membres effectifs. Autrement, le fondement primordial de tout véritable apostolat, savoir la piété, le zèle et la docilité, ferait défaut, et il ne s'y rencontrerait plus qu'un organisme purement humain entièrement inapte à sa sublime mission. Une aptitude moindre mais pénétrée d'un esprit vraiment chrétien sera d'une plus grande efficacité qu'un état de chose contraire. L'on fera en sorte, néanmoins, que ceux qui seront choisis soient également re-

marquables par leurs aptitudes et leur esprit chrétien.

XVI. — *Quelle est la composition particulière du bureau de présidence de chaque groupement d'Action Catholique?*

Il se compose d'un Assistant ecclésiastique revêtu du sacerdoce, d'un Président, d'un Secrétaire, d'un Vice-Président, d'un Procureur ou Econome et de quelques Conseillers.

En conséquence, il faut noter *a)* que dans plusieurs groupements paroissiaux (ou de districts) ce Conseil de Présidence (surtout là où l'on admet plusieurs conseillers — douze, par exemple) comprend la totalité des membres; *b)* que partout, mais principalement parmi les chrétiens de conversion récente et encore peu instruits, cette charge d'Assistant ecclésiastique revêt une grande importance et est comme l'âme de toute l'Action Catholique.

XVII. — *On explique brièvement en quoi consistent les fonctions du prêtre honoré du titre d'Assistant ecclésiastique.*

Sa fonction *générale*, est de promouvoir, de stimuler, de diriger et de surveiller en conformité avec les directives de l'Autorité ecclésiastique

chaque organisation d'Action Catholique. Sa fonction *particulière* est d'assister spirituellement les membres du groupe par des conseils, des retraites, des conférences religieuses et autres exercices appropriés de piété et de culture chrétienne. — Il doit être présent à toutes les assemblées ou réunions; il est autorisé à opposer son *veto* aux décisions ou à suspendre les délibérations dans lesquelles il se rencontrerait quoi que ce soit de contraire aux intérêts de la religion ou de l'ordre moral ou qui semblerait en opposition, de quelque façon que ce soit, avec le caractère et la fin de l'Action véritablement Catholique.

L'Assistant ecclésiastique sera donc vraiment l'âme de toute l'entreprise. Il devra donc en toute circonstance user de tact et agir de telle sorte qu'il se fasse craindre et aimer en même temps et il s'efforcera par des procédés pleins de douceur à amener les membres de l'Action Catholique à n'avoir qu'une seule et même manière de voir avec la direction ecclésiastique. Il ne doit pas comprimer leur activité mais la diriger avec prudence. Son rôle est d'inspirer, de diriger, de stimuler et d'unir. — L'intervention du prêtre donne aux entreprises et aux œuvres la stabilité et en assure la durée. Une œuvre, en effet, que les laïcs, abandonnés à eux-mêmes, laisseraient peu à peu périr se maintiendra et se développera plus sûrement

par le moyen des prêtres qui auront à s'en occuper les uns après les autres (Cf. *Règlements généraux*, par A. C. Papini).

XVIII. — *Les œuvres qui ont pour objet spécial la piété et la vie spirituelle, ou les actes de religion envers Dieu et la sanctification personnelle, telles que les Congrégations mariales et autres semblables, font-elles partie de l'Action Catholique ?*

Assurément. L'Action Catholique se rapporte à l'Apostolat proprement dit, mais parce qu'il est nécessaire que celui-ci repose sur une formation intérieure solide, ces pieuses associations, bien qu'elles ne se confondent pas avec l'Action Catholique elle-même, sont désignées néanmoins par Pie XI sous le titre de « précieux auxiliaires » de l'Action Catholique à laquelle elles ouvrent les voies (Allocution de Pie XI, 30 mars 1930).

XIX. — *L'Apostolat de la Prière est-il étranger à l'objet direct de l'Action Catholique ?*

Il l'est. Ainsi l'a déclaré Son Eminence le cardinal Pacelli, Secrétaire d'Etat de Sa Sainte-

té, dans sa Lettre du 30 mars 1930. — D'autre part, néanmoins, il est une excellente préparation à l'Action Catholique et l'une de ses œuvres auxiliaires les plus signalées en ce qu'il favorise le véritable esprit d'apostolat parmi les fidèles d'où sortiront par la suite les membres d'Action Catholique.

XX. — *Le Tiers-Ordre fait-il partie de l'Action Catholique ?*

Nullement, sa fin propre étant la sanctification personnelle de ses membres. Il en est cependant lui aussi une excellente œuvre auxiliaire pourvu toutefois que se réalisent en lui les qualités pour lesquelles il a été si vivement loué par Léon XIII. Et, à ce propos, l'*Osservatore Romano* du 10 mai 1930 dit de l'Action Catholique qu'elle est le « propre Tiers-Ordre de l'Eglise » et que l'organisation de cet immense *Tiers-Ordre* suppléera efficacement au manque de prêtres ou à leur impuissance. Par conséquent, parce que l'Action Catholique est une participation à l'apostolat, en soi elle ne comprend que ces sortes d'œuvres ou associations dont la fin principale est l'apostolat actif auprès des âmes (Mgr Pizzardo).

XXI. — *Quant à l'Action Sociale, qu'en est-il?*

Elle fait partie de l'Action Catholique si elle est sincèrement chrétienne, car alors elle constitue un véritable apostolat qui se propose comme fin de réintroduire le Christ et la religion dans la société comme ses indispensables fondements.

XXII. — *Les œuvres principalement économiques telles que les « Syndicats chrétiens » font-elles partie de l'Action Catholique?*

Nullement, car ils poursuivent directement un but matériel et économique et indirectement seulement le salut des âmes et le règne du Christ (Mgr Pizzardo, 8 décembre 1930). De telles œuvres, quoique excellentes, n'étant pas au premier chef apostoliques, l'Eglise n'en assume pas directement la responsabilité ni ne les dirige de façon directe; et en cela ces œuvres diffèrent essentiellement de l'Action Catholique qui dépend directement et immédiatement de la Hiérarchie, est dirigée par elle et participe à son apostolat. — Il faut en dire autant des Associations d'épargne et des Unions professionnelles d'ouvriers ou du *Bærenbond* (Union de cultivateurs), d'administration matérielle des biens d'église, des revenus des champs et des propriétés, s'il s'en trouve. Les associés de ces diverses œuvres peuvent et doi-

vent donner respectivement leur avis à l'Action Catholique si cela est à propos.

XXIII. — *Les questions purement politiques sont-elles du ressort de l'Action Catholique?*

Aucunement. L'Action Catholique comme telle doit rester étrangère aux divisions des partis politiques. En tant que citoyens privés, toutefois, les membres d'Action Catholique sont libres d'adhérer à n'importe quel parti politique honnête, mais en tant que membres d'Action Catholique ils doivent se tenir au-dessus de tous les partis et s'abstenir rigoureusement de toute ingérence dans les choses politiques. L'Action Catholique a pour but l'*Apostolat* et s'efforce d'établir le règne de Dieu, lequel n'est pas de ce monde.

XXIV. — *Est-ce que les diverses œuvres de charité ou de miséricorde font partie de l'Action Catholique?*

Oui; elles en sont même le but principal et le propre champ d'action (Pie X, *Editæ sæpe*, 26 mai 1910). Par conséquent, le meilleur *programme général* d'Action Catholique ce sont les sept œuvres de miséricorde corporelles et spi-

rituelles exercées à l'égard du prochain, car, dans leur accomplissement se trouve contenue toute activité apostolique possible. Ce programme est clair et net, vaste et compréhensif et foncièrement catholique. C'est pourquoi en certains endroits l'Action Catholique est appelée, et à juste titre, *l'Action de Charité*.

XXV. — *Est-ce que le travail en vue de favoriser et de procurer la paix parmi les hommes — individus, familles et Société — est du ressort de l'Action Catholique?*

Oui, comme l'a déclaré solennellement le Pape Pie XI aux membres de l'Action Catholique (voir son allocution consistoriale du 25 décembre 1930), répétant en cela ce qu'il avait déjà indiqué dès le début de son règne comme devant être le programme de son Pontificat, savoir « la paix du Christ dans le règne du Christ ».

XXVI. — *De certaines œuvres qui, dans les missions, peuvent être objet d'Action Catholique.*

I° Les œuvres de miséricorde corporelles exercées envers les pauvres, principalement chrétiens: en donnant à manger à ceux qui ont faim, à boire à ceux qui ont soif; en revêtant ceux qui sont nus; en donnant l'hospitalité aux voyageurs

et en les traitant avec bonté. C'est là ce que font par tout l'univers les « Conférences de Saint-Vincent de Paul », fondées par Ozanam ⁽¹⁾. Exerçant ainsi un véritable apostolat leurs activités font donc partie de l'Action Catholique.

II° Visiter les malades *a)* *chrétiens*, en les consolant, en les disposant aux derniers sacrements, en avertissant le prêtre et en l'invitant à se rendre auprès d'eux, et si cela est nécessaire, en leur fournissant des secours matériels et des médicaments; *b)* *païens*, principalement ceux qui sont pauvres en les préparant au baptême; *c)* en prenant soin des vieillards abandonnés, les plaçant dans des familles chrétiennes.

III° Visiter les prisonniers, comme le font les religieuses en divers lieux, avec beaucoup de fruit et à l'édification des infidèles eux-mêmes; *a)* en leur procurant du secours dans leur maladie; *b)* en leur fournissant de bons livres, surtout de caractère religieux, ce qui est toujours accepté avec empressement; *c)* en instruisant et en baptisant ceux qui sont gravement malades.

IV° Ensevelir les morts; *a)* en venant en aide aux pauvres pour les frais des funérailles;

(1) Cf. sa biographie et les règlements des Conférences de Saint-Vincent de Paul au sujet de la visite des familles à domicile.

b) en assistant fréquemment aux funérailles des chrétiens; *c)* en offrant des suffrages pour les défunts; en donnant l'absoute dans les cimetières le 2 novembre; en voyant à l'entretien des cimetières, etc. — Ainsi se trouve réfutée la fausse accusation des païens qui consiste à affirmer que les catholiques n'ont aucun respect envers les défunts; de plus, l'immortalité de l'âme et la nécessité des bonnes œuvres sont aussi de ce chef proclamées.

Il y a aussi les œuvres de miséricorde spirituelles dont s'occupe encore plus avantageusement l'Action Catholique, savoir: 1) L'œuvre des baptêmes des enfants païens en danger de mort pour laquelle on emploie respectivement tant les hommes que les femmes, soit qu'ils habitent déjà les postes, soit qu'ils en fassent périodiquement la visite. 2) La propagande littéraire ou diffusion en abondance tant parmi les païens que parmi les chrétiens, d'écrits, de feuillets et d'opuscules catholiques. 3) Le zèle pour le salut des païens *a)* en les amenant à la foi; *b)* en formant des catéchistes soit résidentiels, soit itinérants; *c)* en donnant ou en faisant donner l'instruction aux catéchumènes ou en la facilitant par tous les moyens possibles, soit dans les catéchuménats, soit dans les écoles. 4) L'instruction chrétienne de la jeunesse par l'établissement d'une com-

mission scolaire spéciale au sein de l'Action Catholique à laquelle incombera en même temps qu'au missionnaire le soin de pourvoir aux dépenses en faveur des étudiants, des professeurs, etc., comme cela se pratique déjà en certains lieux. 5) Les efforts en vue du succès de la mission annuelle, en la préparant, en convoquant et en stimulant les chrétiens et en aidant le missionnaire. — Ces efforts doivent aussi s'étendre à l'œuvre des retraites fermées. Les membres d'Action Catholique devront donc faire tout en leur pouvoir pour que quelques uns au moins des fidèles de chaque chrétienté participent chaque année à ce grand bienfait en conformité avec l'Encyclique de Sa Sainteté Pie XI *Mens nostra*. 6) Le soin à apporter à ce que dans chaque chrétienté soient mises en vigueur la discipline ecclésiastique extérieure ainsi que l'observance des lois de l'Eglise; par la disparition des scandales; par la revalidation des mariages invalides; par l'élimination des jeux louches et des maisons malfamées. 7) L'extirpation de l'opium, en combattant la culture, le commerce, l'usage, tant par des moyens préventifs que curatifs, ainsi que par la parole, la plume et l'exemple. 8) Le maintien de la paix, — le prêtre faisant en sorte, par l'offre de sa médiation, que les difficultés et les différends se règlent pacifiquement, justement et au

plus tôt, surtout si les parties en litige sollicitent d'elles-mêmes l'intervention du prêtre. 9) L'habitude à faire prendre aux fidèles de verser un certain montant en vue de subvenir aux frais du culte et du maintien des œuvres. 10) L'attention à apporter aux Associations de jeunesse d'Action Catholique, en particulier, et qui doivent avoir pour but: a) la culture religieuse, éducative et physique (*mens sana in corpore sano*), et n'être d'aucune façon politiques; b) un culte spécial envers la Sainte Eucharistie et une indéfectible fidélité envers l'Eglise catholique; c) la préparation aux diverses œuvres d'Action Catholique à être exercées par les adultes et qui ont été énumérées plus haut.

De cette longue énumération (pourtant incomplète) des œuvres à réaliser il ressort qu'une vie chrétienne beaucoup plus intense se trouve être introduite dans la paroisse et dans le district par le moyen de l'Action Catholique puisque grâce à elle la pratique non seulement des actes de religion envers Dieu tels que la prière et la réception des sacrements est assurée, mais aussi celle du commandement « qui est semblable au premier », savoir celui d'aimer son prochain comme soi-même, et cela non pas seulement en parole mais en acte et en vérité. D'où, le vrai Christianisme, dans sa totalité, et non pas un

Christianisme amoindri et tronqué, est introduit et répandu grâce à la pratique du commandement de l'amour de Dieu et du prochain « dans lequel sont renfermés toute la loi et les prophètes ». Et c'est ainsi que nous contribuerons efficacement à l'apostolat « en pratiquant la vérité dans la charité », et que nous coopérerons, en plus, selon la mesure de nos forces, à la solution de l'épineuse question sociale.

XXVII. — *D'un moyen pratique à observer en vue des réunions mensuelles des membres d'Action Catholique.*

De ce que nos chrétiens, même les meilleurs, sont assez peu instruits et n'ont encore aucune expérience de ces réunions, ce sera au prêtre surtout qu'incombera le soin de voir à ce qui devra s'y traiter. Il considérera donc les membres d'Action Catholique comme un conseil ou comme autant de collaborateurs avec l'aide desquels il se renseignera et délibérera au sujet des projets qui devront être mis à exécution. Qu'il donne de préférence son attention au côté pratique de ces réunions plutôt qu'aux formalités à observer, et, par conséquent (pour citer Mgr Gibier), si cela lui semble à propos, qu'il désigne parmi les membres présents un président, un secrétaire et un

économe. Si, au contraire, cela ne semble pas opportun, qu'il se charge lui-même de ces diverses fonctions jusqu'à ce que les membres en soient devenus peu à peu capables par suite de l'habitude et de l'expérience acquise. Qu'il prépare lui-même à l'avance les sujets et les matières à traiter ainsi que la solution à donner aux diverses questions.

Le conseil réuni et les lumières du Saint Esprit implorées, on s'aborde en toute cordialité et avec une certaine camaraderie de bon aloi (l'usage du tabac n'étant pas exclu) et l'on procède aux délibérations comme suit: *a*) on fait la lecture du procès verbal de la réunion précédente en rappelant les sujets dont il s'y est agi ainsi que les décisions prises (ces comptes-rendus des réunions sont rédigés brièvement dans un livre gardé à cet effet et déposé dans les Archives pour être soumis à l'examen du Vicaire forain ou de l'Evêque lors de la visite pastorale); *b*) les membres rendent compte en toute simplicité de leurs activités durant le mois écoulé et de la mise à exécution des mesures prises; *c*) on délibère au sujet des projets utiles et dont on s'est occupé antérieurement. Il est loisible aux membres d'exposer leurs vues et de faire les suggestions qui pourraient leur sembler utiles.

Il n'est nullement requis que chaque déli-

bération se termine par une détermination prise au sujet des projets agités; au contraire, il sera souvent à propos de procéder avec lenteur, en remettant à plus tard une décision à prendre en attendant que plus de lumière se fasse et, dans les choses douteuses, qu'on ait pu demander et avoir l'opinion du Vicaire forain ou de l'Evêque.

Si les circonstances le permettent la décision se prend à la majorité des suffrages; ce scrutin (si l'on craint le respect humain) peut avoir lieu secrètement, mais alors le président ou le prêtre posera la question avec une telle clarté qu'il suffira d'y répondre par un *oui* ou un *non* en inscrivant sur la feuille soit une croix (+) si l'on vote en faveur de la décision proposée ou un trait horizontal (—) si l'on vote contre.

Dans les matières douteuses, incertaines ou périlleuses, le prêtre ne permet pas que l'on prenne une décision avant que l'autorité compétente n'ait été consultée; il peut même s'opposer, s'il le juge à propos, à ce que certains projets soient soumis aux délibérations du conseil.

Rapports et délibérations terminés, le prêtre met fin à l'assemblée par la prière et congédie les membres. Ces assemblées doivent se tenir de telle façon et dans un tel esprit que les membres s'y sentent attirés et s'y rendent volontiers. Le prêtre doit se montrer affable envers tous en

se gardant de blesser ou d'humilier qui que ce soit; il témoignera, au contraire, de ses bonnes dispositions et de sa confiance envers chacun.

Le principal avantage de l'Action Catholique (ou du conseil) consiste en ce que le prêtre n'est plus condamné à ne dépendre que de lui-même mais peut compter sur la collaboration de coopérateurs qui forment, pour ainsi dire, son *état major*, de sorte que dans les œuvres diverses dont il doit s'occuper ou les problèmes qui se présentent à résoudre il obtient les renseignements et les avis dont il peut avoir besoin.

XXVIII. — *Que penser des rapports entre les diverses Associations d'Action Catholique, ou quelle est l'organisation générale et hiérarchique de l'Action Catholique?*

Quoique en cette matière beaucoup dépende de la diversité des circonstances et de ce que règlent les Evêques, nous pouvons dire, cependant, qu'en général; on trouve dans cet organisme: a) des Associations locales d'Action Catholique pour chaque chrétienté (ou paroisse), sous la direction du missionnaire (ou curé) du lieu; b) des Associations foraines ou diocésaines (ou conseils) organisées de diverses manières; c) une Association ou Conseil directif national, sous la dé-

pendance des Evêques (ou du Saint-Siège).

Le fondement et, pour ainsi dire, la cellule-mère, de toutes ces Associations, ce sont, comme cela se voit, les Associations locales, lesquelles, s'étant formées graduellement et étant devenues viables, sont liées et coordonnées entre elles par les Supérieurs ecclésiastiques compétents (Cf. les Règlements approuvés par la S. C. de la Propagande pour l'Action Catholique en Chine).

XXIX. — *Que penser du point de vue économique? ou par quelles voies et par quels moyens subvenir aux dépenses en faveur de l'Action Catholique?*

Là où la chose est possible cela se fait a) au moyen des cotisations annuelles des membres d'Action Catholique; b) au moyen de contributions libres, quoique sollicitées, de la part des chrétiens ou de bienfaiteurs; on doit, à ce propos, avertir les fidèles et les habituer à fournir un secours matériel en vue des œuvres à maintenir.

XXX. — *Est-ce que l'œuvre immense considérée par l'Action Catholique et qui peut paraître inouïe et extravagante ne dépasse pas en réalité les forces, ou, en d'autres termes, y a-t-il lieu d'espérer pour une telle œuvre le succès escompté?*



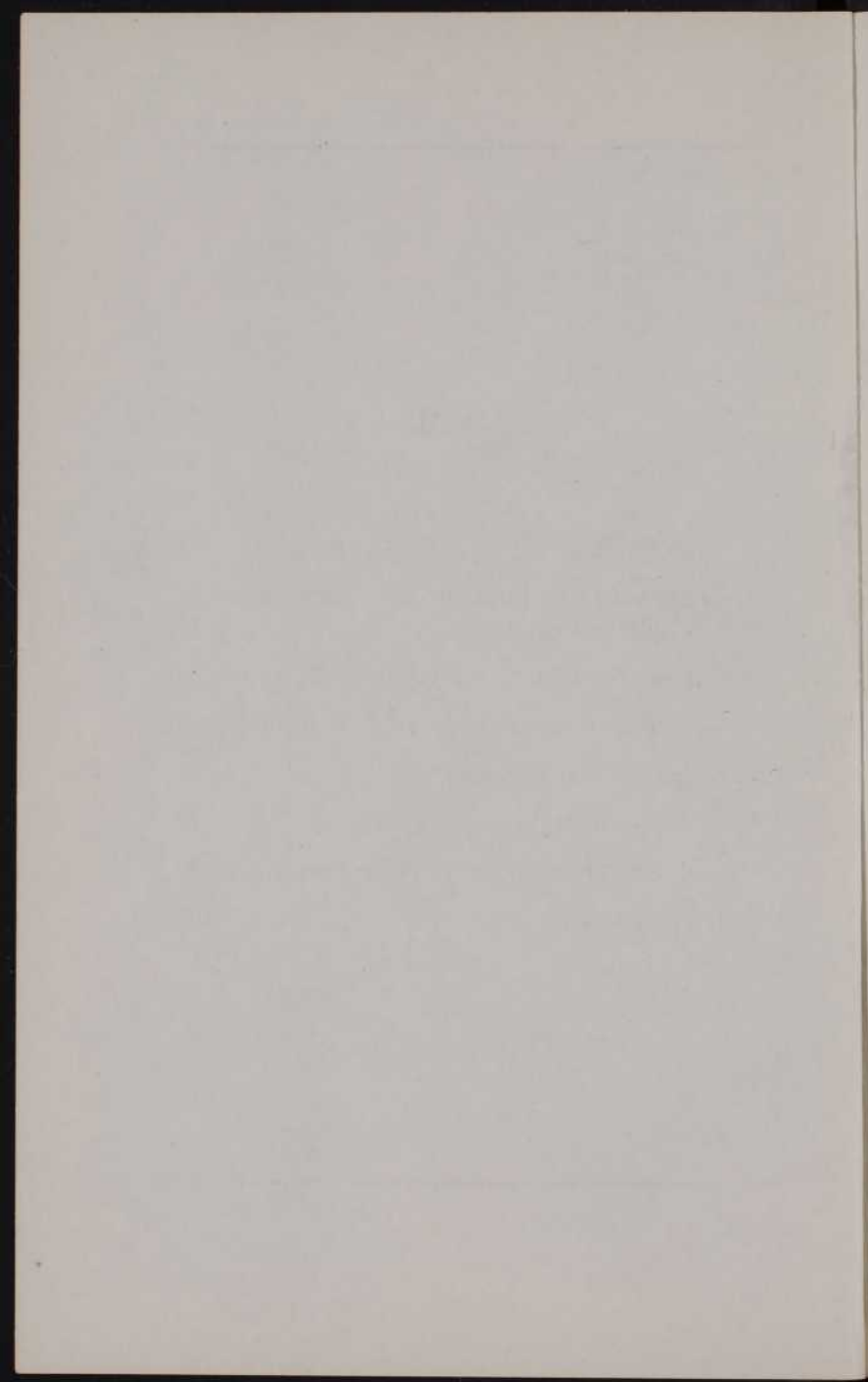
Figure 1: Schematic representation of the experimental design. The figure shows a sequence of four frames. Frame 1: A 4x4 grid of dots with a horizontal bar above the top two rows. Frame 2: A 4x4 grid of dots with a horizontal bar above the top two rows. Frame 3: A 4x4 grid of dots with a horizontal bar above the top two rows. Frame 4: A 4x4 grid of dots with a horizontal bar above the top two rows. The sequence is labeled '1' through '4' below each frame.

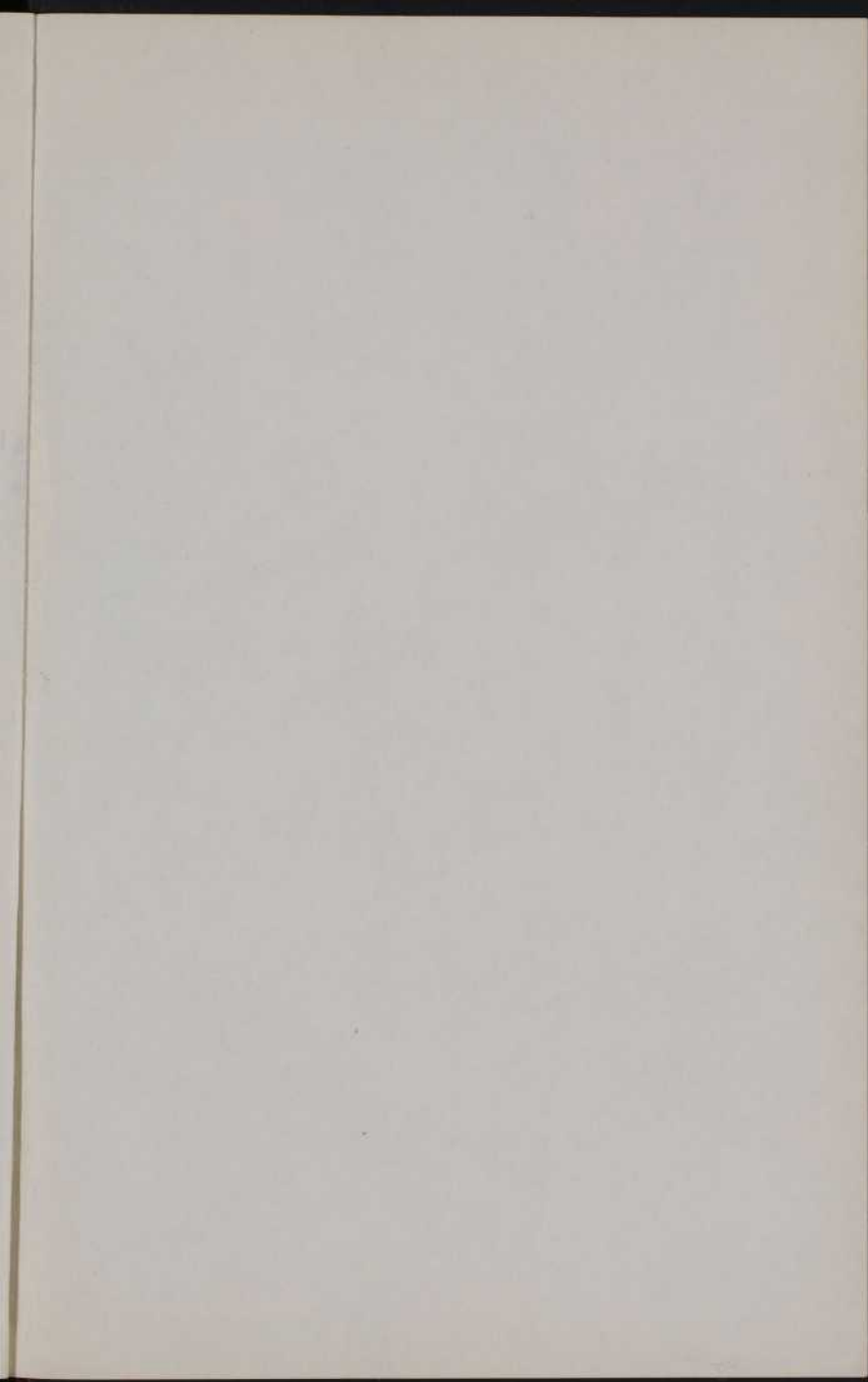


3000101884
104.112-1102

TABLE

PRÉFACE.....	7
I. — La situation juridique des laïcs dans l'Eglise.....	17
II. — Leur participation à la vie de l'Eglise	29
III. — Leur participation au culte liturgique	43
IV. — L'apostolat laïque.....	57
V. — L'apostolat laïque organisé.....	71
VI. — L'apostolat laïque missionnaire.....	87
APPENDICE.....	103

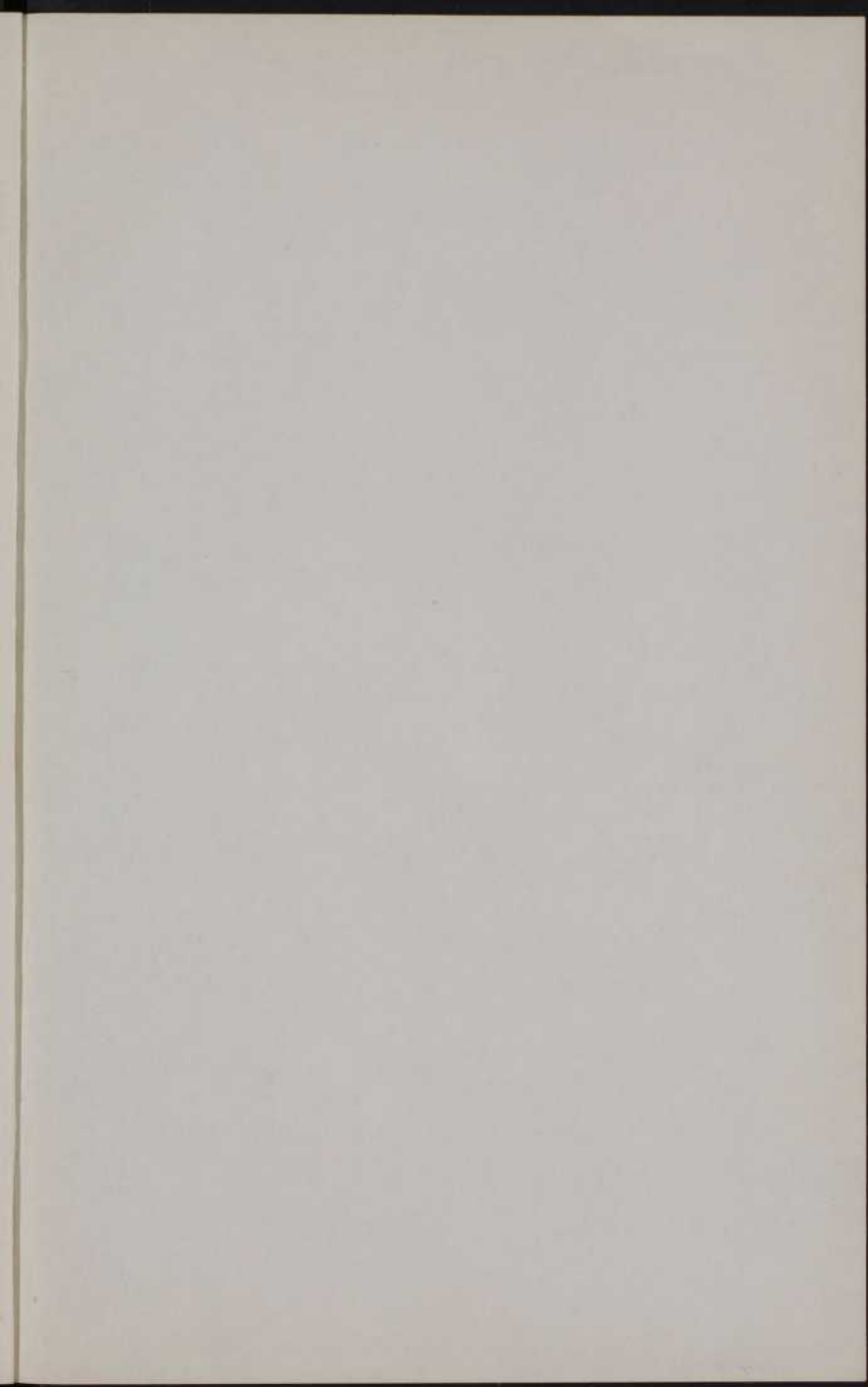


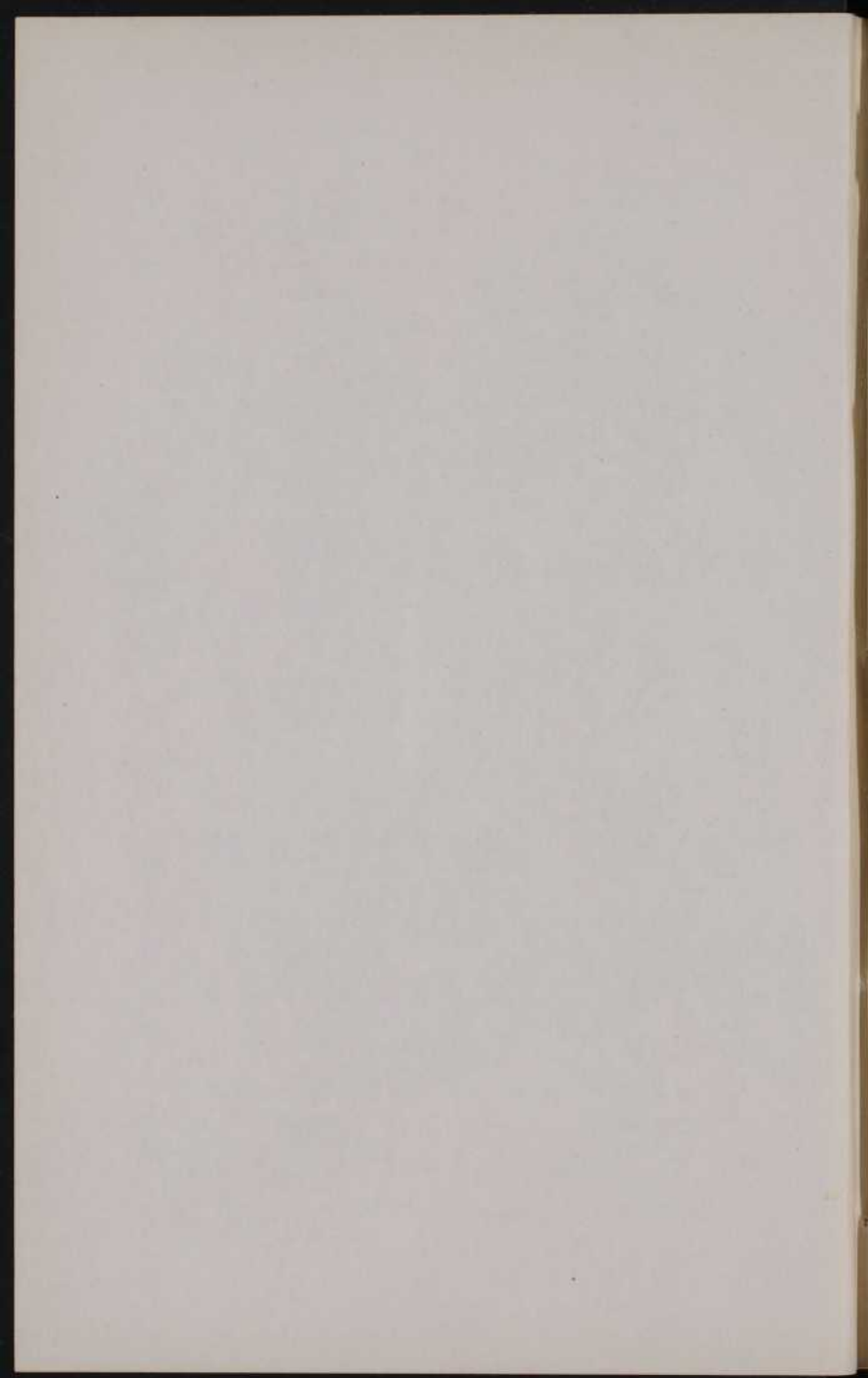




Sorti des presses de
L'ŒUVRE DE PRESSE DOMINICAINE
Montréal.







Revue Dominicaine

PARAÎT TOUS LES MOIS À 64 PAGES

Directeur: R. P. M.-A. LAMARCHE, O. P.

Conseil de Rédaction: RR. PP. Ceslas FOREST, Benoît MAILLOUX, Thomas-M. LAMARCHE, Raymond-M. VOYER et Albert SAINT-PIERRE, O. P.

Ce qu'on y trouve :

1° Une partie doctrinale, avec des articles de fond, correspondant aux besoins de nos compatriotes, en particulier des laïcs instruits.

2° Une rubrique: « Le sens des faits » où l'on produit des articles d'actualité immédiate, des comptes-rendus d'événements religieux, intellectuels, sociaux.

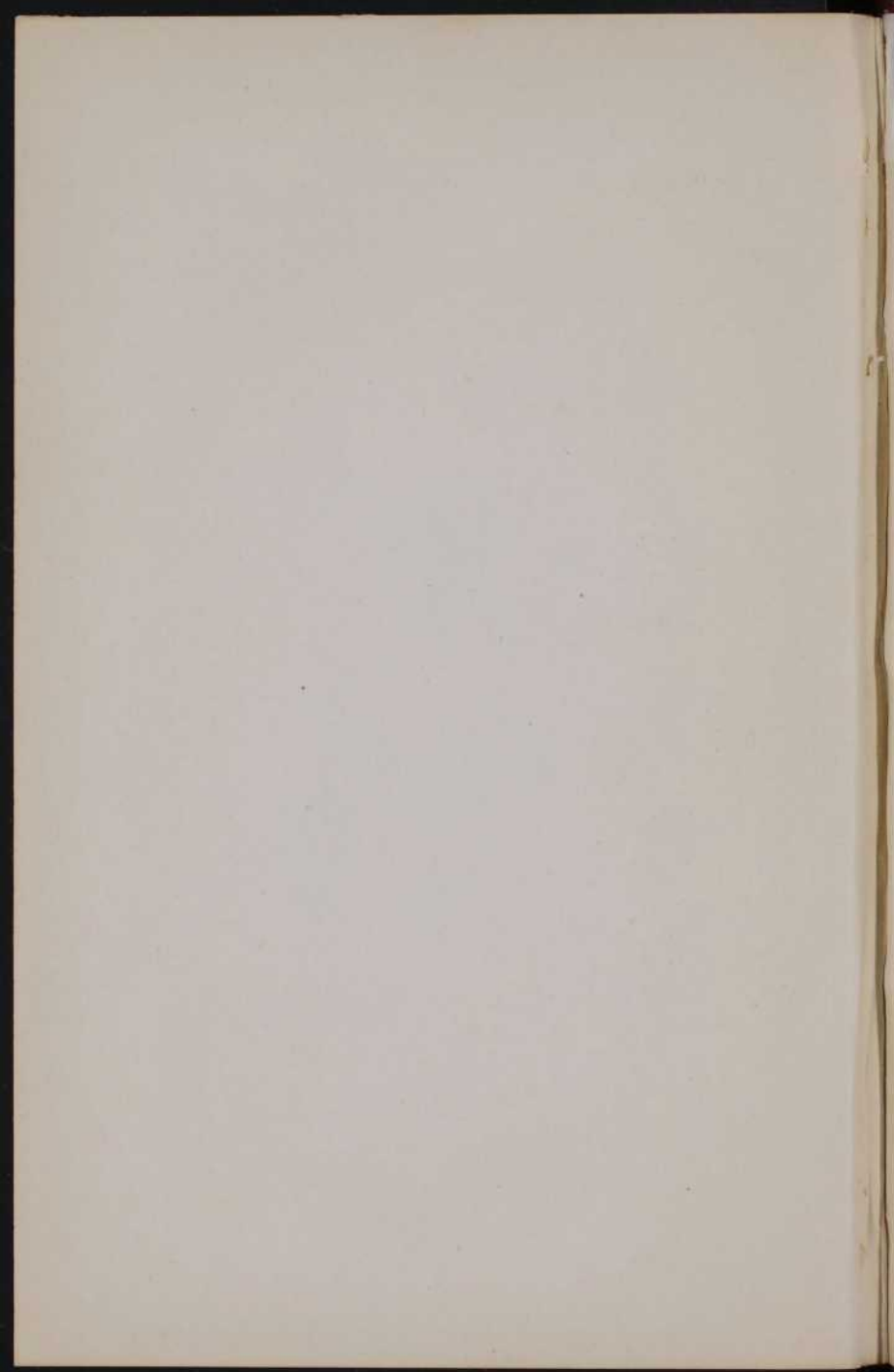
3° Une autre: « L'esprit des livres » qui contient l'appréciation de volumes importants publiés au pays ou à l'étranger.

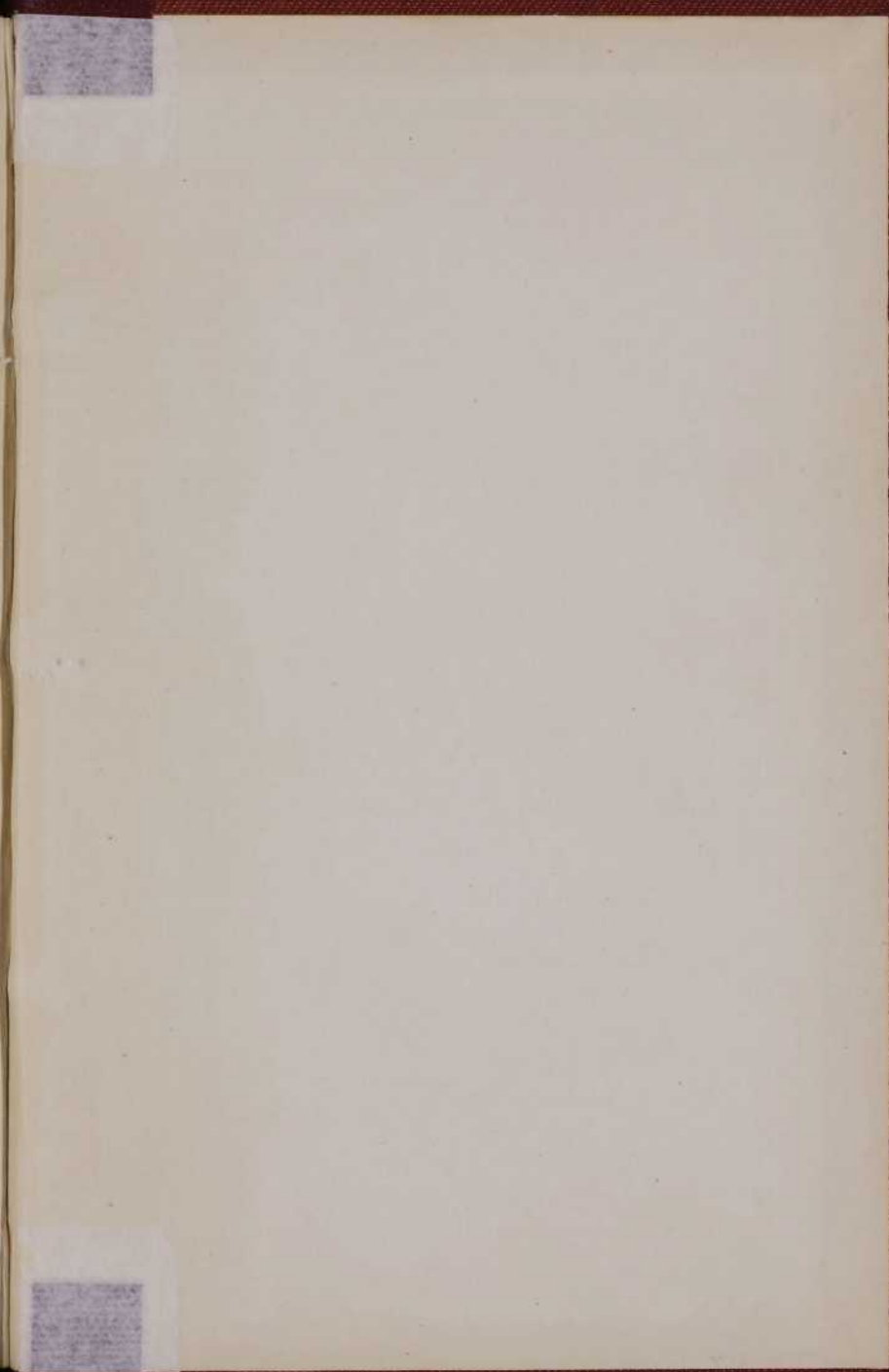
Abonnement: \$2.00. A l'étranger: \$2.25

N. B. Comme médium de publicité, la revue atteint tous les milieux éducationnels. Son tarif d'annonces est des plus modérés.

Prix : 0.50







BNQ



000 376 786

2
L
1